

A. BRESSON

Curé de Porquerolles (Var)

LA COTE D'AZUR

Porquerolles

ET LES

Iles d'Or

TOUS DROITS RÉSERVÉS

(Textes et Gravures)

IMPRIMERIE J. COMBIER

MACON

1935

Numérisé par Pierre LAURES Mars 2002
extrait de : <http://mapage.noos.fr/porquerolles/>

AVANT-PROPOS

En présentant ce «Guide» au public nous n'avons pas d'autre prétention que de contribuer à faire aimer Porquerolles et les Iles d'Hyères, en aidant à les faire connaître .

Nous ne revendiquons pas pour nous-même la part de science que ces pages renferment. Cette part est due à une foule de travailleurs et de chercheurs patients, qui ont constitué peu à peu l'histoire du littoral hyérois et de la Provence, et décrit en savants et en artistes les richesses naturelles, les beautés et les attraits de cette région que le Ciel a si libéralement comblée.

Nous avons largement utilisé leurs travaux et tout spécialement Hyères ancien et moderne¹ de Denis et Chassinat, le Guide du Touriste à Porquerolles² de l'abbé Julien Bozon et les Iles d'Hyères³ de M. Emile Jahandiez.

A la suite d'auteurs si compétents et d'ouvrages si complets, notre rôle pouvait se borner à donner une présentation nouvelle aux divers et nombreux éléments qu'ils nous offraient, et surtout à effectuer les corrections que le temps a rendues nécessaires.

En effet, la Côte d'Azur, qu'un de ses fervents les plus illustres, le roi Léopold II de Belgique appelait «la section terrestre du Paradis», a connu ces dernières années une vogue extraordinaire. A la saison hivernale s'est ajoutée une saison estivale et balnéaire de plus en plus fréquentée. C'est de ce moment que date la prospérité de la «Perle des Iles d'Or».

Porquerolles n'est donc plus le petit village de pêcheurs et la garnison monotone que beaucoup se rappellent encore. L'amélioration des rapports avec le continent, l'aménagement d'hôtels et de nombreux logements, tous progrès principalement dus à M. Fournier, le propriétaire du Domaine récemment décédé, ont contribué à cet heureux résultat. Mais la plus grande part de son succès notre île la doit à elle-même, à son climat, à son charme inexprimable, aux divers enchantements qu'elle offre à ses visiteurs. En quelques années elle est devenue une terre d'élection pour les peintres, épris de couleurs et de lumière, pour les familles désireuses de paix et de tranquillité, pour tous ceux qui dans les saisons brillantes et mondaines de la Côte n'on pu trouver la réelle détente qu'ils désiraient.

Porquerolles répond aussi à l'instinct secret, au rêve qu'un jour ou l'autre a nourri chacun d'entre nous, de vivre dans une île sinon déserte et lointaine, du moins capable de donner le sentiment d'être transporté dans un monde nouveau, dans des conditions d'existence nouvelles, à l'écart d'une dure ou décevante humanité, dans un lieu propice au repos et à la réflexion et favorable aux reprises physiques et morales.

Une romancière, après un séjour à Port-Cros, a donné ce titre à l'un de ses ouvrages : L'âge où l'on croit aux îles. Mais n'y a-t-il qu'un âge pour croire aux îles, et ne se trouve-t-il pas des humains pour y croire toujours ? Tous et toujours n'avons-nous pas besoin de mettre un peu d'idéal,

¹ Ouvrage épuisé

² Ouvrage épuisé (Disponible sous forme de Texte Numérisé ; Pierre Laures février 2002)

³ Troisième édition. Ouvrage épuisé

N d PL : Réimpression en 1997 chez LAFITTE REPRINT de l'édition de Toulon de 1929

un peu de poésie dans notre vie, de nous abstraire parfois de nos occupations habituelles et de nos soucis quotidiens, pour reprendre ensuite une existence mieux orientée et plus utile ? Il y a de grands idéals auxquels on consacre toute une vie ; il y a aussi de petites poésies auxquelles on peut consacrer quelques jours. Porquercrolles est l'une de ces poésies, et Porquerolles ne déçoit pas, puisque de tous ses visiteurs elle fait des amis.

Mais tous ses amis ont un intérêt personnel à ce qu'elle demeure l'île tranquille et heureuse, la plage idéale pour enfants, le séjour fréquenté par les familles paisibles, les intellectuels et les artistes. Aussi ne faudrait-il pas que la liberté dont on y jouit, que les facilités que l'on y trouve vinsent à dégénérer en un laisser-aller généralisé, ne respectant rien, ni gens ni choses.

Il s'agit d'abord du respect des choses. Non pas que des dégâts volontaires et graves aient jamais été commis par les touristes. Mais il y aurait encore quelques progrès à effectuer, au sujet de la propreté, de la netteté à laisser après soi partout où l'on passe, et surtout au sujet des précautions à prendre pour éviter les incendies de forêts, dont notre région et notre île elle-même ont été parfois si cruellement atteintes.

Mention spéciale doit encore être faite de ce dérèglement des mœurs, de ces tenues indécentes même en dehors des plages, de toutes ces habitudes déplorables, s'affichant sans retenue, s'aggravant même chaque année, et que la plupart se gardent bien d'autoriser et de se permettre chez eux. Les habitants de l'île et leurs hôtes sont pourtant aussi respectables que les autres ; et pourquoi notre population enfantine, si nombreuse, ne mériterait-elle pas les égards qu'on accorde à l'enfance partout ailleurs ? Ceux qui dans nos parages éprouvent le besoin de licences particulières n'ont pas cependant à naviguer bien loin pour le satisfaire. Les honorables voisins dont nous voulons parler habitent chez eux, et personne n'est exposé à les rencontrer, à moins de se rendre volontairement chez eux. Il y a, que diable ! de la place au soleil pour tout le monde.

Il serait enfin désirable que la saison d'hiver à Porquerolles connût la même faveur que celle d'été. A cette époque les agréments de l'île, quoique différents, sont presque aussi nombreux, et la tranquillité n'y est jamais plus parfaite. La douceur et la régularité de son climat, son insolation exceptionnelle, sa basse moyenne hygrométrique sont éminemment favorables aux personnes délicates. Déjà un certain nombre d'hôtes fidèles y passent les mois, rigoureux ailleurs, de la saison froide ; toute l'année des visiteurs s'y succèdent pour des séjours plus ou moins prolongés. L'amplification de ce mouvement rendrait possible aux logeurs et aux hôteliers, assurés d'une clientèle permanente et suffisante, de consentir de sérieuses diminutions de prix en toute saison. Verrons-nous bientôt la réalisation de ce vœux, Pourquoi pas ? Les autres stations de la Côte-d'Azur ont commencé par la saison d'hiver, et celle d'été a suivi. Ici ferons-nous peut-être le contraire. Ce serait une nouvelle originalité de Porquerolles, qui en est déjà si abondamment pourvue.

A. B.

PREMIERE PARTIE

GUIDE DE PORQUEROLLES

CHAPITRE PREMIER

Les îles d'Hyères

Aspect Général

Les îles d'Hyères ainsi appelées à cause de leur proximité de cette ville, dont elles sont trois sections administratives, s'étendent ¹le long de la côte maritime du Var sur une longueur de 35 kilomètres. Elles sont séparées du continent par une étendue d'eau d'environ 15 kilomètres.

PORQUEROLLES seule s'en trouve plus rapprochée parce que la presqu'île de Giens², avancée dans la pleine mer au bout de deux bandes de sable, vient lui tendre la main. Une dizaine de kilomètres la séparent du reste de l'archipel, formé des îles de Bagaud, de Port-Cros et du Levant, lesquelles sont au contraire très proches l'une de l'autre et disposées en un parfait alignement.

Chacune a sa physionomie spéciale, et les touristes se disent surpris de leurs différences topographiques et de la diversité de leurs paysages **PORQUEROLLES**, véritable «grain de beauté» sur la face de la Méditerranée et dont l'aspect lointain paraît montagnoux, offre néanmoins par ses larges vallées, des pentes douces et des parties plates, favorables aux cultures et aux promenades. Elle est la plus remarquable, non seulement par son étendue³, mais aussi par la variété de ses sites et le saisissant contraste de ses vastes plages et de ses hautes falaises. **PORT-CROS** est essentiellement montagnueuse, et ses collines élevées⁴ vont mourir rapidement à la mer en formant de minuscules vallons, se terminant parfois en de ravissantes petites plages.

Le Plateau de **BAGAUD** qui l'avoisine ne présente pas d'intérêt.

L'ILE DU LEVANT, la plus intéressante au point de vue géologique et autrefois la plus prospère, n'est maintenant qu'un long plateau, dénudé par les incendies, longtemps négligé par les hommes, et toujours laissé à l'abandon par l'Etat, son propriétaire principal.

¹ Sous 43° de latitude Nord (parallèle du Cap Corse, et de Pérouse en Italie), entre 3°48' et 4°28' de longitude Est.

² «Une des curiosités géologiques les plus remarquables de France», a écrit Elisée Reclus.

³ Superficie des îles. Porquerolles 1254 hectares, Bagaud, 45., Port-Cros. 610, Levant, 996.

⁴ Port Cros possède le point culminant de l'archipel (196m.)

Noms et Étymologies

Comme tous les pays ayant une histoire ces humbles îles, qui commencent à devenir l'orgueil de la Provence, une station climatique réputée et un rendez-vous tout désigné et merveilleusement disposé pour sports nautiques, ont porté des noms divers.

Les auteurs de l'antiquité, Strabon, Pline l'Ancien, Ptolémée, d'après la plupart de leurs commentateurs, appelaient **STŒCHADES**¹ le groupe des îles d'Hyères et celui de Marseille (If, Pomègues et Ratoneau). Les premières étaient les **Grandes Stéchades** (Stœchades majeures), et les secondes les **Petites Stéchades** (Stœchades mineures). Il ne fait aucun doute que les Grandes Stéchades, à cause de leur situation à l'Est des Petites, devaient également être désignées sous le nom de **Stœchades** ou **Insulae Orientis** (Stéchades ou Îles d'Orient) Les mêmes commentateurs appliquent aux îles de Marseille les noms de **Hypœa**, **Mésé** et **Proté**, et à Porquerolles, Port-Cros et Levant ceux de **Sturium**, **Phœnicé** et **Phila**).

M. Jules Mouquet (**Revue Archéologique**, 1925) a proposé une explication différente des anciens textes. Ces trois derniers noms conviendraient aux îles d'Hyères les plus orientales, Bagaud, Port-Cros et Levant, qui formaient l'archipel de **Planasie**² ou des **Petites Stéchades**. Les **Grandes** seraient toujours Porquerolles, mais avec **Giens** et **Cépet**³, portant alors les noms d'Hypœa, Mésé et Proté⁴. Dans ce cas c'est l'archipel isolé de Planasie (ou des Petites Stéchades) qui devait être désigné sous le nom de Stéchades ou d'Îles d'Orient.

Dès le Moyen-Âge, Hyères donna son nom à ses îles, qui depuis n'ont pas cessé de le porter. C'est même par ce nom d'**ILES D'HYÈRES** qu'elles sont encore le plus généralement désignées.

La poétique appellation d'**ILES D'OR** vint ensuite. C'est la plus brillante, mais son origine et son étymologie demeurent imprécises

Une explication très simple se présente aussitôt à l'esprit: **Îles d'Or** veut dire **Îles de grandes richesses**.

Une deuxième paraît aussi naturelle. Les îles d'Hyères, situées à l'extrémité méridionale de la Provence, jouissent d'un climat exceptionnel ; le soleil **dore** constamment leurs plages et leurs rochers ; la culture de l'oranger (la **Pomme d'Or**) y fut autrefois très prospère⁵; les micaschistes, si

¹ Du mot stoichades » (rangées en ligne) ou, suivant Discoride, de celui de « sticha », une sorte de thym ne pouvant être que la « lavandula stœchas »

² Les tenants de l'opinion précédente identifient Planasie avec les îles de Lérins, en face de Cannes.

³ Giens était autrefois une île, et Cépet (St.Mandrier, à l'entrée de la rade de Toulon), par son isthme étroit, possède juste le nécessaire pour faire une presque île.

⁴ Cette opinion a pour elle de sérieuses raisons

a) Giens, Cépet et Porquerolles sont «rangées en ligne» ainsi que Bagaud, Port-Cros et Levant, tandis que les îles de Marseille sont disposées en triangle.

b)La «lavandula stœchas» croit abondamment dans les deux premiers groupes ; elle est inconnue dans le troisième.

c)Les noms de Proté (île supérieure), Mésé (île médiane) et Hypœa (île inférieure), s'appliquent parfaitement à la disposition géographique du premier groupe mais difficilement aux îles de Marseille (contrairement à ce qu'on admettait jusqu'à présent, probablement parce qu'«If» paraît dériver d'«Hypœa» Mais ce nom a pu n'être donné que très tard, quand une tradition commune mais erronée avait identifié cet îlot avec l'«Hypœa» des anciens).

d) Cette explication permet de faire une place aux 45 hectares de Bagaud.

⁵ Elle l'est redevenue, du moins à Porquerolles

répandus dans l'archipel, y projettent à la lumière du soleil des reflets et à certains endroits de véritables étincellements d'or et d'argent.

Pour d'autres cette appellation ne serait qu'une **apocope**¹ des mots **Stœchades** ou **Insulae Orientis** (Stéchades ou **Iles d'Orient**), donnant naturellement, pour ainsi dire automatiquement Iles d'Or (**Insulae aureae** en latin).

Mais quelles seraient ces îles d'Orient ou îles d'Or ? Ce seraient, **selon l'une ou l'autre** des opinions ci-dessus exposées, ou bien **les trois grandes** îles d'Hyères (Porquerolles, Port-Cros et Levant), constituant les Grandes Stéchades, et situées à **l'Orient** des Petites, les îles de Marseille ; ou bien les trois **plus petites** (Bagaud, Port-Cros et Levant), formant dans ce cas les Petites Stéchades (ou Planasie), et situées à **l'Orient** des Grandes (qui seraient alors Porquerolles, Giens et Cépet).

Par contre ce qui apparaît comme très probable, dans l'une aussi bien que dans l'autre hypothèse, c'est que cette superbe appellation n'a été donnée au début qu'à **la plus orientale** des **îles d'Orient**, à celle qu'on nomme maintenant encore **l'Île du Levant**, c'est-à-dire **l'Île d'Orient**. Cette île méritait d'autant mieux ce beau nom d'«Île d'Or» qu'au Moyen- Âge elle avait connu des périodes de **grande prospérité** en raison de ses liens étroits avec le monastère de Lérins, et que de tout l'archipel elle a toujours été la plus remarquable par **l'éclat métallique** de ses roches. Ce nom aurait ensuite passé à ses deux plus proches voisines, Port-Cros et Bagaud, au moins à la fondation par François 1^{er} du **marquisat des Iles d'Or** (Porquerolles était une seigneurie et devait former un marquisat particulier), et plus tard à Porquerolles elle-même, à cause de sa proximité, d'évidentes analogies et des rapports d'ordres divers qui font de toutes les îles d'Hyères le merveilleux ensemble que nous connaissons. En tout cas, quelles que soient les diverses étymologies de cette flatteuse appellation, ces étymologies sont toutes justifiées et probablement vraies toutes ensemble, et la flatteuse appellation demeure. Que l'auteur en soit un écrivain célèbre ou la voix populaire, les «Iles Prospères», les «Iles Brillantes», les «Iles d'Orient» sont devenues et pour toujours les «Iles d'Or».

On en est même si fier dans notre Provence, que Frédéric Mistral a intitulé un de ses recueils de poésies **Lis Isclo d'Or**² et que l'Académie du Var, désirant ne pas laisser à son département une dénomination qui n'a plus de sens³, a proposé à plusieurs reprises de l'appeler **le département des îles d'Or**, ou de **l'Argens**⁴ Pour être complet, ajoutons qu'en 1535 les îles d'Hyères portèrent pendant quelques jours le nom d'**Iles d'Autriche**

Denis et Chassinat (**Hyères ancien et moderne**) font remarquer que l'appellation d'«**ILES D'OR**», donnée aux îles d'Hyères, ne se rencontre pour la première fois dans un écrit qu'au XIV^{ème} siècle, sous la plume du «Moine des îles d'Or». Malheureusement, les œuvres du «Monge» n'ont pas encore été retrouvées, pour l'excellente raison que probablement le personnage lui-même n'a jamais existé que dans la féconde imagination de Jean Nostradamus (frère cadet du célèbre. Michel Nostradamus, auteur des «Centuries»). Avant la publication. en 1575, de la «**Vies des plus célèbres et plus anciens poètes provençaux**», il ne paraît pas qu'aucun auteur ait fait mention de lui.

¹ Figure de rhétorique consistant dans la chute d'une ou plusieurs syllabes à la fin d'un mot

²) C'est à l'Hostellerie de Port.Cros qu'en 1926 a été célébré par le Félibrige le cinquantenaire de cet ouvrage, sous la présidence de Madame Frédéric Mistral.

³ Depuis que l'arrondissement de Grasse où coule entièrement le fleuve, a été rattaché au département des Alpes-Maritimes.

⁴ Autre fleuve côtier ayant le mérite d'être renfermé tout entier dans le département.

Jusqu'à plus ample informé, la paternité de cette appellation doit donc être attribuée à la «voix populaire», par laquelle ce nom a tout d'abord connu son heureuse fortune, avant d'être consacré officiellement, en 1531, lorsque François 1^{er} honora de ce titre le second marquisat de Provence. (Le premier fut celui de Trans, érigé en 1505) C'est plus tard seulement que Jean Nostradamus lui donna un nouveau lustre par sa fantaisiste histoire du «Moine des îles d'Or ...»

L'origine du nom de **PORQUEROLLES** est très difficile à déterminer.

Les uns le font dériver du mot latin **Portus** (port) et de la désinence **olla** (poterie; **oulo** en provençal), et d'après eux. Porquerolles voudrait dire **Port-des-Oules**. On a en effet découvert dans l'île des vestiges de fabriques d'amphores, datant de l'occupation sarrazine.

D'autres opinent pour **Porci** (sangliers) et **olla** (amphore), on ne voit pas trop pourquoi.

D'autres préfèrent **Port-Quairolles** ou **Quiérolles** (du celtique **Quair**, rocher). Pour ceux-ci Porquerolles signifierait donc **Port-des-Rochers**.

«L'Arbanès», le trop modeste érudit de Giens, à qui nulle question régionale n'est étrangère, propose une quatrième étymologie, nouvelle mais vraisemblable: Porquerolles viendrait de **Por-Cayrola** («Cayrola», devenu en provençal moderne «cairelet», est le nom local de la «Lavandula Stœchas», d'où à l'époque romaine on tirait le «Spica nardi» ou «Nardus Stœchas»). Il devait exister dans l'île une exploitation de ce «cairelet», nom qui remplaça celui de «Nardus» à Porquerolles, comme celui de «Lavande» a remplacé au Moyen-âge ce même «Nardus» au Lavandou, localité qui a tiré son nom, ou qui a donné son nom à la Lavandula Stœchas de Linné. D'après l'Arbanès, Porquerolles signifierait donc **Port-des-Lavandes**. Les noms de «**Porquerollas**» et de «**Porcayrolis**», sous lesquels l'île est désignée dans plusieurs documents anciens, semblent confirmer cette opinion.

Il n'y a pas de doute au sujet de **PORT-CROS** qui veut dire évidemment «Port-Creux». Pas plus d'ailleurs pour les noms de **Meillane** ou d'**insula Mediana** (île du milieu), qu'on lui a parfois donnés au Moyen-Âge. Sa position géographique entre l'île d'Orient et Bagaud les justifie suffisamment.

Quant à **BAGAUD** on n'a pu jusqu'ici découvrir l'origine de sa dénomination. Celle d'**Ile de la Révolte** que certains auteurs lui ont donnée est demeurée également obscure.

Nous avons pensé un moment que ces deux noms pouvaient s'expliquer l'un par l'autre, et Bagaud dériver, pour des raisons inconnues, de ces **Bagaudes**, paysans ou esclaves gaulois **révoltés** (d'où le nom d'«île de la Révolte».) que Rome, du III^e au V^e siècle, eut plusieurs fois à soumettre. Mais le lien est bien ténu, la relation bien lointaine entre les Bagaudes et Bagaud, dont la véritable orthographe serait d'ailleurs **Bagueau**.

Des étymologies provençales sont proposées: Bagot (vague) ou Bago (filet de pêche ou balise), enfin Baga ou Bago (bager, arrêter; barre abritant Port-Cros ?). Cette dernière pourrait être la véritable.

Celle d'**ILE du LEVANT** apparaît avec évidence. Au contraire celle d'**Ile du Titan** (parfois Titol ou Titoul), nom qu'elle a également porté, n'a jamais été expliquée.

Quant à cet autre de **Cabaros** ou **Cap-Roux**¹, faut-il y voir une allusion à l'aspect général qu'elle présente, «roussie» (**rusa** en latin), «dorée» quelle est par le soleil ? ou bien à une luxuriante végétation de houx (**ruscus**) qui lui donne parfois des tons fauves ? Et ne serait-ce pas là un nouveau titre en faveur de son «droit d'aînesse» sur les autres «Îles d'Or»?

¹ Chassinat applique, certainement à tort, les noms de « Cap Roux » et « Meliane » à l'îlot de Brégançon et à un autre situé près de Léoube. Ces noms conviennent évidemment mieux aux îles du Levant et de Port-Cros

Flore et Faune

En explorant les îles d'Hyères, les naturalistes découvrent de grandes différences dans leur faune et dans leur flore respectives. Aux regards des profanes, flore et faune y paraissent identiques.

Flore

Un des agréments les plus évidents et les plus appréciables des «Iles d'Or» est sans contredit la magnificence de leurs forêts, l'exubérance de leur végétation et la profusion de leurs fleurs en toutes saisons.

Leurs collines principalement boisées de pins d'Alep et de pins maritimes sont en même temps couvertes d'une brousse épaisse et vigoureuse de myrte, romarin, cyste, bruyère, arbousier, arbustes qui souvent atteignent ici des proportions extraordinaires.

Le chêne vert, le chêne-liège, l'olivier, le genêt, le lentisque, le genévrier, plus clairsemés, sont aussi des plantes indigènes.

Nombreuses et abondantes s'y rencontrent les plantes d'ornement et d'importation, telles que le palmier, l'eucalyptus l'agave, le yucca, le mimosa, le belombra, etc... Porquerolles possède le cyprès du Mexique au bois imputrescible ; l'oranger le mandarinier, le citronnier, le pamplemousse et autres arbres fruitiers des pays chauds sont cultivés dans les magnifiques vergers du Domaine. Seul le bananier n'y a donné que de médiocres résultats.

Toute cette variété de végétation, aussi verdoyante l'hiver que l'été, rappelle par sa tonalité générale et son cachet exotique les paysages orientaux et nord-africains.

Les fleurs à leur tour apportent leur grâce somptueuse ou délicate et contribuent grandement à ce qu'on a souvent appelé le «charme des Iles d'Or» si remarquable et si captivant. Leur diversité est telle qu'il serait fastidieux d'en donner une simple nomenclature, et leur luxuriance a mérité à tout l'archipel ces autres prestigieuses appellations d'«Iles en Fleurs» et d'«Iles Embaumées»

C'est en tout temps qu'on le peut, mais c'est surtout aux époques des principales floraisons qu'il convient de les admirer et de les respirer; lorsque les vergers ne sont que d'immenses bouquets parfumés, que les genêts disposent leurs tentures d'or, que la bruyère exhale les senteurs balsamiques de ses multiples fleurettes, que les longues allées dorées des mimosas vous accompagnent dans vos promenades, ou que ces merveilleuses ficoïdes¹, si curieuses et aux coloris si tendres et si nuancés, enveloppent rochers et vieilles forteresses de leur ample et riche manteau.

En Juin et Juillet, l'odeur d'éther très accentuée de la germandrée maritime (herbe-à-chat) frappe le voyageur débarquant à Port-Cros et le pénètre aussitôt de ce qu'on a encore appelé le «Parfum des Iles d'Or», réel et très sensible dans tout l'archipel, mais spécialement dans cette île et à cette époque.

De nombreuses familles de champignons comestibles (et autres) envahissent dès l'automne la brousse et les pinèdes. Il y en a pour tous et pour tous les goûts ; chaque famille en fait des conserves, et il en reste pour l'exportation.

¹ Appelées encore «sorcies» ou «guirlandes de sorcières».

Faune

La faune y est aussi importante. Le faisan, le perdreau, le lapin abondent à Porquerolles et à Port-Cros. L'île du Levant n'a plus que le lapin.

Les oiseaux pêcheurs, goélands, pétrels, mouettes, cormorans, nichent dans les hautes falaises, et cherchent leur pâture en jouant sur les flots.

Au printemps et à l'automne les oiseaux migrateurs s'abattent sur les îles par bandes innombrables et les animent de leur aimable gazouillis. La grive, le merle, la bécasse, la tourterelle, le pigeon ramier, le vanneau, le sansonnet, le guêpier, la huppe et toute la foule ailée des autres petits oiseaux forment dans les bois un pêle-mêle bruyant, très goûté du promeneur, dont l'œil se complait on même temps à suivre dans leur vol les papillons et les libellules, fleurs vivantes aux corolles diaprées d'or, de velours et de satin.

Bien entendu les cigales que le soleil fait chanter exécutent leur partie dans ce concert assourdissant, et s'en donnent à cœur joie durant l'été.

Avantage appréciable, la vipère, comme toute autre bête malfaisante, est inconnue aux îles d'Hyères. Les moustiques, cette plaie des pays chauds, y paraissent ou n'y paraissent pas, suivant que l'été est peu ou non pluvieux.

Les poissons, mollusques, crustacés les plus divers, foisonnent entre les îles et en pleine mer. L'archipel a suffisamment de bateaux de pêche pour suffire à sa consommation et à d'importants envois pour Hyères et Toulon. Les pêcheurs de Giens, des Salins et du Lavandou apprécient ses eaux poissonneuses et viennent bien souvent y tendre leurs filets. Les oursins et les langoustes des îles sont particulièrement renommés.

Eponges, polypiers, madrépores tapissent le fond des eaux, ainsi que le corail dont les anciens habitants se servaient comme ornement et pour leurs échanges.

Climat

La Ville d'Hyères, station la plus méridionale de la Côte d'Azur, possède la réputation de jouir du meilleur climat de France. Ses îles n'ont pas à lui disputer l'honneur de cette situation il leur revient avec évidence; mais elles peuvent, avec succès croyons-nous, en revendiquer aussi les avantages.

Le «Guide Joanne» vient à l'appui de cette opinion: «Le climat de Porquerolles est excellent, plus bénin que celui du continent d'en face, moins chaud l'été, moins froid l'hiver, et toujours plus égal».

Après le pittoresque et la variété des sites, les splendeurs de la flore, les sports et les distractions nautiques, ce climat exceptionnel ajoute encore au «Charme des Îles d'Or», qui ont pour elles et par dessus tout, les deux magiciens que sont la **MER** et le **SOLEIL**, également **vivifiants** et **modérateurs**.

Aussi ne pourrait-on en rêver un autre plus agréable et plus doux¹ La neige et la glace y sont inconnues, ou ne font, et bien rarement, que des apparitions de quelques heures. Seuls les coups de mistral sont parfois gênants ; mais ils durent peu, et leur principal effet est de clarifier encore l'atmosphère, d'une pureté et d'une luminosité déjà si remarquables.

Les pluies y sont rares ; le sol superficiellement sablonneux ou rocailleux, en assure le rapide écoulement et aucun brouillard ne leur succède.

En toute saison les bois de pins et les diverses essences balsamiques tamisent les vents du large et apportent aux tempéraments affaiblis leurs effluves toniques.

Les étés des îles d'Hyères ne sont jamais accablants, la chaleur étant atténuée par leur situation on ne peut plus maritime, et à Porquerolles et à Port-Cros, par les falaises, dont la disposition au midi, les protègent contre les souffles brûlants du Sud

¹) Les observations faites à Porquerolles donnent pour une année entière :

Températures extrêmes + 2°4 et + 30°2.

Moyenne barométrique 761 millimètres.

Forte insolation : 275 jours.

Pluie : 23 à 30 jours. Brouillard excessivement rare, et jamais épais ni durable.

CHAPITRE DEUXIEME

La Traversée

Le Touriste peut aborder Porquerolles par Deux voies principales : Toulon et Giens Chacune a ses avantages. Il est donc logique de conseiller l'une pour l'aller et l'autre pour le retour

De Toulon

(Durée : 2 heures. Parcours : 28 kilomètres)
Aller: 15 francs -- Aller et Retour : 20 francs

Les départs de Toulon s'effectuent au **Quai du Parti**, chaque jeudi, à 7 heures. Aux époques de vacances, un service supplémentaire a lieu le dimanche à la même heure. Pour le retour le bateau quitte Porquerolles à 17 heures.

Vous prenez place sur un vapeur de 25 à 30 mètres, **l'île d'Or**, d'une coupe svelte et effilée, capable d'affronter les plus dures tempêtes.

Quelques instants de brouhaha annoncent l'approche du départ. Des commerçants, des courtiers vont, viennent, déposent des paquets, remettent des notes, car c'est par cette voie que l'île est principalement ravitaillée. Puis vous vous sentez glisser doucement le long de l'embarcadère, et vous êtes en mer !

Le courrier donne un coup de sirène, se dégage de la **Vieille Darse** encombrée de barques, de vapeurs, de torpilleurs et sort par une passe étroite.

Un imposant panorama s'étale devant vous. La **Petite Rade** s'étend, bornée à l'horizon, de l'est à l'ouest, par les collines de St-Mandrier (le Cap Cépet), Tamaris, la Seyne. Amarrés à leur coffre, des navires de guerre impressionnent par leur masse.

Mais l'«**Ile d'Or**» s'avance rapidement vers les musoirs de la **Grande Passe**. Cette passe franchie, vous respirez déjà une autre atmosphère : vous êtes alors dans la **Grande Rade**, puis en pleine mer, dont la majesté vous envahit. Une calme impression de solitude vous pénètre. Vous vous croyez parti pour un voyage au long cours, car Porquerolles se cache là-bas, derrière une montagne lointaine, que vous voudriez croire votre point d'atterrissage.

Plaise à Dieu que le ciel et l'onde vous soient cléments, car le vent et les vagues tumultueuses ôteraient à votre voyage une grande partie de son agrément. Toutefois il ne manque pas de grandeur ce spectacle des vagues s'amoncelant, déferlant, se confondant, s'affaissant, battant les flancs du navire, jaillissant en gerbes floconneuses et retombant en grosse pluie. En outre pas de danger à craindre. M. Benoît Ferro, armateur des «**Iles d'Or**»¹ et le Capitaine Décugis sont des habitués du parcours et des marins prudents. De mémoire d'homme il n'y eu d'accident sur cette ligne ni d'ailleurs sur celle de Giens

¹ M. Ferro doit prochainement adjoindre à l'«**île d'Or**» un second vapeur, le «**Jean d'Agrève**»

Vous laissez à gauche le **Mourillon** et la Tour Carrée, les beaux rivages du **Cap Brun**, de **Sainte-Marguerite** et de la **Garonne**, les falaises de la **Colle Noire** et la baie de **Carqueiranne**, les petits écueils des **Formigues**, fréquentés par les goélands, la côte ouest de Giens, vraie miniature des Alpes et enfin la terrible **Escampo-Bariou**¹.

A ce moment commencent à paraître nettement les formes allongées et montueuses de Porquerolles.

Le vapeur longe les parages de **Giens**, son village haut perché, ses riantes villas, le **Sanatorium Renée Sabran** dans un fond de verdure. Ensuite, c'est à gauche, la petite île du **Grand-Ribaud**² avec une villa, un phare à feu blanc et fixe, une tour moderne et une ancienne batterie construite en 1812 sur les ruines d'une tour datant de Richelieu, puis, l'extrémité de la presqu'île, la **Tour-Fondue** (tour écroulée) datant, elle aussi, de Richelieu), avec sa double jetée pour le service de la ligne de Giens; et à droite, sur les rivages de Porquerolles, tout un défilé d'anciennes forteresses, le **Petit Langoustier** campé sur son îlot, le **Grand-Langoustier** et le **Bon Renaud** veillant sur la **Plage d'Argent**.

Encore quelques minutes et vous êtes au port.

De Giens-la Tour-Fondue

(5 kilomètres 500 - 25 minutes - Prix : 5 francs, aller seul).

Du 1^{er} Octobre au 1^{er} Juin deux Services quotidiens : Départs de la Tour-Fondue : 9 heures et 15 heures. Départs de Porquerolles : 8 h. 30 et 14 h. 30.

Dès le rétablissement de l'heure d'été (1^{er} dimanche d'avril) et durant les fêtes de Pâques, ces deux bateaux sont avancés d'une demi-heure, et un troisième service est ajouté (Porquerolles : 17 heures. La Tour-Fondue : 17 heures 30). Du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre ;

Départ de la Tour-Fondue : 8 h. 30 - 11 h. 30 - 14 h. 30 - 17 h. 30. De Porquerolles : 8 h. - 11 h. - 14 h. - 17 heures .

La traversée se fait à bord de deux excellentes vedettes, le **Cormoran** en hiver, et une autre, plus grande, le **Corail Rouge** en été. Aux époques d'affluence, les voyages sont multipliés et toute la flotte est mobilisée. Le commandement en est assuré par le Capitaine Baptiste Désiglioli, marin expérimenté et d'une amabilité toujours égale. .

Chaque bateau est en correspondance, soit à l'aller, soit au retour, avec de confortables autobus, stationnant à la Tour-Fondue, et venant d'Hyères et de Toulon.

Le départ de **TOULON** et le retour se font dans la Cour de la **Gare P.-L.-M.**

Pour **HYÈRES**, départ et retour ont lieu devant le **Bar de la Poste, Avenue Gambetta**. Un autre autobus stationne dans la même Avenue, au **rond-point des Dames de France** ; et un troisième **Avenue Carnot**.

L'accès à Porquerolles par l'une ou l'autre de ces villes (27 et 12 kilomètres) ne manque pas d'intérêt.

¹ Point tourmenté par les vents du large d'ou son nom de «Renverse Baril».

² Ilot rocheux de 16 hectares 1/2, à 600 mètres de la presqu'île de Giens . Il appartient à trois copropriétaires, dont M. le professeur Charles Richet de l'Académie de Médecine

De Toulon, la longueur de la route est compensée par la vue intermittente de la «Grande Bleue», du pittoresque village de **la Garde**, par la traversée du **Pradet** et de **Carqueiranne**. Apparaissent ensuite les villas et l'immense hôpital de **San-Salvador**, l'**Almanarre** et sur la colline le **Mont-des-Oiseaux**. On entre alors en un monde nouveau

Devant l'**hippodrome** d'Hyères se fait la jonction avec l'autobus, parti de cette ville, et venant de parcourir de riches campagnes potagères, en laissant à sa gauche le terrain d'aviation militaire de **Palyvestre**, et à sa droite la Chapelle de **N.-D. de Consolation**, principal pèlerinage de la région, et les villas et le Grand Hôtel de **Costebelle** perdus dans les pins.

Ce sont alors, d'un côté de nouvelles pinèdes, masquant et protégeant la **Plage d'Hyères**, et de l'autre, les marais, les salins, le village et l'étang des **Pesquiers**, toutes choses ne présentant pas d'autre relief que d'énormes tas de sel, mais si originales qu'il s'en dégage un réel pittoresque et que la monotonie n'en paraît pas. La route s'élève pour franchir la **Presqu'île de Giens**. Les autobus desservent l'**Hôpital Renée-Sabran** et le village d'où on a vue sur toutes les «îles d'Or» est une féerie sous l'éclat du soleil.

On descend enfin vers l'embarcadère de la **Tour-Fondue**. De la balustrade qui surplombe la mer, Porquerolles apparaît étalée dans toute sa longueur ; quelques pas vers l'Orient, et le reste de l'archipel, dans le lointain, surgit des flots. Vers l'Ouest, à peu de distance, la Tour-Fondue s'avance curieusement dans la mer .

L'esplanade de la Tour-Fondue est un rendez-vous fréquenté par de nombreux promeneurs, attirés parfois d'Hyères et de Toulon uniquement par la vue des îles. Durant l'été si grande en devient l'animation qu'un agent de police, armé d'un bâton blanc, comme dans les capitales, s'y tient à demeure pour assurer l'ordre parmi cette foule bruyante et remuante de gens et de voitures.

Mais il est temps de monter à bord ; le courrier postal nous a précédés, les colis sont chargés, la sirène nous appelle et la traversée commence.

Elle est si courte qu'elle constitue chaque fois une partie de plaisir et qu'elle ne donne jamais une véritable prise au mal de mer. Et puis n'y pensons pas ; nos yeux vont être assez occupés.

Derrière nous, la croupe de Giens paraît s'enfoncer dans la mer ; le **Grand-Ribaud** et ses Ribaudons sont laissés sur la droite ; de l'autre côté s'ouvre la **Rade d'Hyères**, dont le massif des **Maures** qu'a ravagé le terrible incendie d'Août 1934, constitue l'arrière-fond.

Ce serait bien un hasard si nous ne croisions quelque sous-marin naviguant en surface, que nous n'entendions la voix puissante des navires de guerre, ou que nous n'assistions aux évolutions, au-dessus de nos têtes, d'une «saucisse» ou d'une escadrille venant de Palyvestre.

Pendant ce temps Porquerolles grandit, des **Deux-Frères** aux deux **Langoustiers** ; les plages tendent leurs larges bras ; à chaque tour d'hélice, le coquet village apparaît plus distinct, la blancheur du clocher plus éclatante, et nous arrivons bientôt au port, où stationnent et évoluent yachts et bateaux de tous genres.

La voie que nous avons empruntée cette fois est le chemin naturel de Porquerolles, c'est celui que les visiteurs prennent le plus volontiers. Aussi à la Tour-Fondue se sont ouverts, pour leur commodité, plusieurs hôtels et restaurants, ainsi qu'un vaste garage

N.-B. — Chaque semaine durant t'été, le paquebot-yacht **Ile-de-Beauté** de la Compagnie de Navigation Fraissinet, effectue le parcours **MARSEILLE- TOULON - ST-TROPEZ - ST.RAPHAEL - NICE** le samedi et retour le vendredi, avec dans les deux sens, une escale à **PORQUEROLLES**.

Grâce à l' «Ile-de-Beauté». il est donc possible, pour se rendre à Porquerolles, de s'embarquer à son gré à Marseille, Nice. Toulon, Saint-Raphael ou Saint-Tropez, soit le vendredi dans le sens Nice-Marseille, soit le samedi dans le sens Marseille-Nice. On peut ainsi faire dans un confortable fauteuil une admirable croisière, véritable film

documentaire vécu, déjeuner à bord, et arriver à destination sans avoir à supporter les désagréments de transbordements successifs.

Pour l'embarquement et le débarquement à Porquerolles, et pour tous autres renseignements, s'adresser à M. MESSAC. Administrateur du Domaine.

CHAPITRE TROISIÈME

Porquerolles

Le Village

A votre entrée au port aucune comparaison ne peut donner une idée exacte du panorama qui s'étale à vos yeux.

Un regard à droite, sur la rade en hémicycle, vous découvre un bois épais, dont les dernières racines viennent baigner dans la mer, et les blanches villas de Robert, dont le seul aspect dit : site ravissant, solitude exquise; ensuite un élégant minaret turc d'un profil très réussi et les teintes roses de l'hôtel Miramar si heureusement situé; enfin une plantation de palmiers et une masse compacte de maisons qui gravitent sous un panache de pins autour du majestueux fort Sainte-Agathe.

A gauche, jetez un coup d'œil sur le port¹ pour lequel les Ponts et Chaussées ont construit une jetée de deux cents mètres. Il est toujours intéressant. C'est le point le plus vivant de l'île; tout le trafic de Porquerolles passe par lui. Vous y voyez les pêcheurs triant leurs poissons ou réparant leurs filets, les garçons d'hôtels recevant la clientèle, les commerçants venant au ravitaillement, des matelots et passagers des bateaux de plaisance, ainsi que tous les oisifs dès qu'ils ont un moment à perdre. Son animation atteint le maximum au mois d'Août, durant les **Régates internationales** organisées depuis quelques années sous la double présidence de M. le Préfet du Var et de Mme Fournier. Ces Régates obtiennent toujours grand succès, Porquerolles constituant la jonction des deux centres élégants de sports nautiques de l'Est et de l'Ouest méditerranéens, Marseille et Cannes

Au sortir du port, on passe entre le café Gautier et le Grand Hôtel, ancienne résidence des propriétaires de l'île, et l'on débouche presque aussitôt sur la Place Centrale (vaste rectangle d'un hectare), encore appelée **Place d'Armes**. Autrefois cette place était le champ de manœuvres de la garnison, à présent elle sert aux exercices plus pacifiques des joueurs de boules. Garnie de bancs, bordée de plusieurs rangées d'arbres divers, acacias, eucalyptus, micocouliers, des maisons, hôtels, cafés, magasins, l'annexe de la Mairie, les Bureaux de Poste et de Tabacs, l'entourent de tous côtés.

L'Eglise paroissiale (à trois nefs) est située dans le haut de cette place, au-dessous du Sainte-Agathe. Construite de 1849 à 1851 par le Génie militaire avec participation pécuniaire de la ville d'Hyères et dédiée à Ste-Anne², elle fut chapelle militaire jusqu'en 1926.

On doit une visite à son Chemin de Croix, travail artistique et unique, exécuté au couteau par Joseph Wagnier, un «joyeux» en convalescence à Porquerolles. On y voit aussi un autel aux attributs militaires; et parmi les tableaux une copie par Hormenon du «Christ en Croix » de Prud'hon, offerte par Napoléon III à la chapelle militaire, et deux autres tableaux attribués au peintre espagnol Ribéra (1588-1656), représentant la Naissance de Saint Jean-Baptiste et la Mort de Saint Joseph, accordés par le ministre des Beaux-Arts. Autre curiosité, la sonnerie de l'Angélus est automatique.

¹ Le port de Porquerolles, dont la superficie est de 3 hectares 14 et la profondeur de 2 m. 50, constitue un excellent abri pour les jours de mauvais temps.

² Sainte Anne est aussi la Patronne de tout l'archipel.

Le service religieux est assuré par un curé résidant¹. Trois religieuses dirigent une garderie et se dévouent à diverses oeuvres paroissiales. Le village est tracé au cordeau, ses rues sont droites et méthodiques, ses maisons généralement basses et entourées d'un jardinet. Cet ensemble, nous disent les coloniaux, rappelle certains villages d'Algérie ou Sainte-Marie de Madagascar.

Dans la direction du phare nous rencontrons, sur la droite, les vastes bâtiments de la «**Ferme**», où résident les propriétaires actuels durant leurs séjours à Porquerolles. Les bureaux de l'exploitation agricole, les caves, les différents corps de métiers et les logements d'une partie du personnel y trouvent place, et à l'entour s'étendent les serres, les jardins potagers et d'agrément et de superbes vergers.

Plus loin, sur la gauche, a été construite une **usine électrique** qui fournit l'éclairage à la population et la force motrice pour l'arrosage des cultures.

Mais n'ayons garde d'oublier le Génie Militaire², propriétaire de certains forts et des terrains qui les avoisinent, des alentours de la rade et du vaste champ de tir de l'Alycastre. Il possède aussi quelques maisons et les casernements situés à gauche du village. (Au total une centaine d'hectares).

Jusqu'en 1915, ces casernes ont abrité dans leurs 10 bâtiments des soldats de l'active et des convalescents de toutes armes. Depuis 1924 elles sont louées aux Hospices d'Avignon qui les ont aménagées en un **Préventorium** recevant toute l'année des centaines d'enfants des deux sexes, à la santé délicate ou à la croissance difficile, à l'exclusion de tout malade grave ou contagieux. Après de courts séjours, ces enfants rentrent dans leur famille visiblement et complètement transformés.

Dans l'enceinte du Préventorium se trouvent l'ancienne **batterie du Lion** vers le nord, et vers le sud le **fort Ste-Agathe** dont le département de Vaucluse vient de faire l'acquisition

L'Ile

Il est dit que Porquerolles forme un assemblage charmant de contrastes et de surprises. La promenade classique du «Tour de l'île» en bateau le montre avec évidence et provoque toujours l'émerveillement des touristes.

Voulant faire de cette petite île une grande terre, la nature l'a comblée de dons. Elle a paré ses collines et ses plaines de plantureuses forêts qu'éclaircissent à peine et pour peu de temps les incendies et la hache du bûcheron. «Qui me coupe me taille, qui me brûle me fume», semblent-elles nous dire.

L'exubérance de cette végétation est due en grande partie à une constitution géologique particulière. l'ossature de l'île est formée d'un certain nombre de collines, orientées du nord au sud et se terminant à l'ouest par le massif du Langoustier Entre elles s'étendent les quatre plaines

¹ Port-Cros et l'île du Levant sons des annexes de paroisses continentales. Seule la première possède une petite église. La dernière messe dans l'île du Levant fut dite la nuit de Noël 1897, dans la cuisine du chef du Sémaphore, par le R. P. Dorgère, négociateur avec Béhanzin du traité qui donna le Dahomey à la France. Le Père était à cette date en convalescence à Porquerolles.

² Depuis 1926, la Défense des Côtes étant confiée à la Marine, celle-ci a succédé à cette date au Génie militaire, à l'exception de l'église, de la place et des principales rues du village, qui furent remises à la commune d'Hyères, qui ne possédait alors que l'école. (La commune possède donc maintenant ces deux bâtiments et environ deux hectares de terrain.)

principales qui recueillent les eaux d'infiltration pluviale, avec d'autant plus de facilité que leur couche superficielle, formée de micascistes perméables, est suivie à quelque profondeur d'une couche argileuse imperméable retenant les eaux et entretenant une humidité souterraine, profitable aux bois et aux cultures.

Les eaux ainsi recueillies ne sont aucunement calcaires, mais plutôt magnésiennes. De nombreux puits ont été creusés et suffisent amplement aux besoins des habitants et à l'arrosage. Certains que l'on voit encore aux abords des trois grandes plages, doivent leur origine aux soldats qui ont campé dans ces lieux à diverses reprises.

La nature multipliant ses libéralités, s'est encore plu à festonner la rive nord de l'île d'une coquette série de plages, d'un sable choisi, fin, argenté, qu'on ne peut retrouver ailleurs. Elles sont très fréquentées à la saison des bains. Aucun danger n'y est à redouter; il faut aller bien loin du rivage pour risquer de perdre pied.

Varié brusquement de tons, les autres côtés se hérissent de falaises abruptes, si nombreuses et si dissemblables qu'une vie de peintre n'en pourrait tracer qu'une ébauche¹

Nulle part la mer, qu'elle soit courroucée ou polie comme une glace, n'est aussi enchantée. Les eaux sont si bleues autour de l'île et les paysages qu'elles forment avec la plage, la montagne et la forêt sont si parfaitement gracieux que nous croirions vraiment avoir découvert ici l'Eden antique.

Cette impression est si évidente que l'historien et géographe écossais Pinkerton (1758-1826) a cru pouvoir identifier Porquerolles avec l'**île de Calypso**. Il n'est plus possible de nos jours de soutenir cette opinion après les travaux sur l'Odyssée du savant helléniste Victor Bérard, établissant que la gloire d'avoir été choisi par Homère pour abriter les aventures sentimentales de la Nymphé et d'Ulysse, doit être attribuée à l'îlot de Pérégil, situé bien loin de Porquerolles sur la côte marocaine, à quelques kilomètres de Ceuta.

Mentionnons aussi un «canard» sensationnel lancé en 1887 par un journal italien: «Le Pape Léon XIII, fatigué de ne pas jouir à Rome de toute son indépendance, aurait l'intention d'acheter l'île de Porquerolles et de s'y retirer avec la cour pontificale».

Il nous reste au moins une certitude et celle-ci personne au monde ne pourra nous la ravir c'est sûrement au-dessus des plages de Porquerolles que, suivant l'expression de Mistral, s'échappa de la main de Dieu le pinceau dont il azurait la voûte du ciel et qui bleuit en s'y perdant les eaux de la Méditerranée.

Citons maintenant parmi les curiosités dues à la main de l'homme et que nous retrouverons dans la description des promenades de l'île, le phare, le poste de T. S. F., la batterie d'artillerie de gros calibre, le sémaphore et tous ces signaux de la marine, dont l'un le «Parapluie» qu'on aperçoit en arrivant au port, offre un aspect très original.

N'oublions pas surtout les anciens ouvrages militaires, que nous rencontrons à chaque détour de chemin. Depuis toujours, ayant eu le besoin de se défendre et la charge de protéger les autres, l'île de Porquerolles, ainsi que Port-Cros, a reçu en héritage des vieilles générations tout un système de fortifications (aujourd'hui déclassées et remplacées par la seule batterie moderne du Galéasson) comprenant de l'ouest à l'est : le Petit-Langoustier, le Grand-Langoustier avec la batterie Ste-Anne, le Bon-Renaud, le Ste-Agathe, la batterie du Lion, les redoutables fortifications

¹ M. Gautier Aimé, le peintre-cafetier décédé en Juin 1935 et dont la silhouette fut si familière aux habitués de Porquerolles, a représenté uniquement et pendant 34 ans des paysages de son île natale, et il avouait y découvrir chaque jour des aspects nouveaux.

de la Repentance, désarmée la dernière, le Lequin, l'Alycastre, les batteries des Mèdes, du Galéasson et de la Galère. Ces ouvrages construits pour la plupart sur l'ordre de François 1^{er}, de Richelieu et de Napoléon, et dont plusieurs ne sont que des ruines, donnent à certains paysages une couleur romantique qui ajoute encore à leur pittoresque.

Le Domaine

Nous ne pouvons clore ce chapitre, consacré à l'aspect général de l'île sans dire un mot du «Domaine de Porquerolles», autour duquel gravite l'existence quotidienne de tout un pays.

Il fut constitué, à peu près dans son étendue actuelle (1150 hectares sur les 1254 de l'île) par le duc de Vicence, marquis de Caulaincourt (fils du grand-écuyer de Napoléon 1^{er} et ambassadeur à Saint-Petersbourg), qui fut aussi propriétaire de Port-Cros. Le souvenir du duc de Vicence est encore en vénération dans l'île qu'il a comblée de bienfaits.

En 1881, le Domaine fut vendu pour 800.000 francs à M. de Roussen, ancien secrétaire de Léon Gambetta¹, qui commença de le mettre en exploitation. M. de Roussen fit restaurer l'antique ferme Notre-Dame et élever à côté la Maison Carrée. Il fit construire sur le port la maison actuelle du Grand Hôtel, créa la porcherie et développa la culture de la vigne. La «Compagnie Foncière de l'île de Porquerolles» lui acheta le Domaine en 1905 pour la somme de 1.500.000 francs. Elle construisit la grande maison de la «Ferme», l'usine électrique trois bassins d'arrosage contenant chacun quatre millions de litres, des canalisations, des serres et prolongea la jetée de la Tour-Fondue. La «Compagnie» mal dirigée, fit de mauvaises affaires. Elle s'apprêtait à lotir le Domaine, quand un acheteur unique se présenta. On doit à celui-ci la conservation d'une des merveilles de la Côte-d'Azur, sur le point de tomber aux mains des vandales.

L'île fut donc vendue (1.000.100 francs), le 22 février 1912, à M. F.-J. Fournier, ingénieur et financier ayant fait au Mexique une grosse fortune. Tout en poursuivant la mise en valeur du Domaine, M. Fournier a su conserver à l'île ses caractères naturels de pittoresque. C'est également de lui que date sa prospérité actuelle².

Trois cents hectares sont maintenant exploités, dont 200 de vignes, produisant annuellement de 10 à 12 mille hectolitres de vin.

Une soixantaine de cuves en ciment armé pouvant contenir 20.000 hectolitres occupent **la plus importante des caves particulières du Var**. La qualité des vins (rouges, blancs, rosés, mousseux, eaux-de-vie) est réputée pour son bouquet, sa finesse et son degré alcoolique. Ces vins ont obtenu dans nombre d'expositions les plus flatteuses récompenses.

Une part importante est donnée dans la propriété aux raisins de table, aux primeurs, aux fleurs et aux fruits, oranges, mandarines, citrons, kumquats (petites mandarines du Japon), dont de grosses expéditions sont faites sur le continent.

¹ Le célèbre tribun était l'ami de M. de Roussen, mais surtout, ajoutent malicieusement les insulaires, l'ami de Madame. Mme de Roussen, romancière et auteur dramatique, est connue en littérature sous les noms de Pierre Ninoux et de Paul d'Aigremont.

² M. Fournier est décédé, emportant des regrets unanimes, le 13 Janvier 1935, à Porquerolles même, où il a été inhumé

Le Domaine de Porquerolles est **le seul point de France** où l'on cultive en pleine terre le «Pomelo» ou «grappe-fruit» (pamplemousse amélioré par greffages). Ce fruit exotique trouve seulement Ici l'égalité de température hivernale nécessaire à son plein développement et à sa maturité.

Depuis 1921, le reboisement de l'île est commencé. **Des centaines de milliers** de jeunes arbres (pins, eucalyptus, mimosas) ont été plantés, ainsi que des cyprès pour la protection des cultures.

De plus, M. Fournier a clôturé une chasse de lapins, faisans, perdrix; amélioré et multiplié les services de bateaux de la Tour-Fondue, racheté et réparé de nombreux immeubles. L'île devenant de plus en plus une station climatique, touristique et balnéaire, il a aménagé et construit quelques villas, plusieurs hôtels et de nombreux appartements. On lui doit aussi un hôtel et un garage à la Tour-Fondue.

Le Domaine de Porquerolles occupe plus de 150 ouvriers et employés, logés avec leur famille dans ses divers bâtiments.

Recommandations importantes

La plupart des excursions que nous allons décrire sont comprises dans la propriété privée des héritiers de M. Fournier qui veulent bien y autoriser la circulation, à l'exception de la chasse gardée.

En échange, les propriétaires demandent aux promeneurs les plus grandes précautions pour éviter tout danger d'incendie. L'imprudence d'un fumeur n'éteignant pas son allumette ou n'écrasant pas sa cigarette, peut devenir la cause d'une véritable catastrophe, comme celles de Porquerolles en 1897, du Levant en 1926 ou des Maures en 1934.

Des «coupe-feux» (nettoyage annuel de broussailles), Des tranchées, des plantations intensives d'eucalyptus, ainsi que les vignobles traversant l'île en plusieurs points sur presque toute sa largeur, ont partiellement remédié à ces dangers. Comme ces précautions peuvent demeurer encore insuffisantes, le concours de chacun demeure nécessaire pour la conservation de ces forêts, une des plus somptueuses parures de Porquerolles, et dont tout le monde profite, aussi bien et à moindres frais que les propriétaires.

Ceux-ci se font aussi un devoir de remercier la population de l'île et les estivants qui ont collaboré si efficacement à la lutte contre les incendies de Juillet et d'Août 1934, lesquels, grâce au dévouement et à la discipline de tous, n'ont heureusement pas eu le développement qu'on pouvait en redouter.

Ils recommandent enfin de refermer après soi les portails des clôtures entourant les vignes, en raison des dégâts que peuvent y causer les terribles destructeurs que sont les lapins

CHAPITRE QUATRIÈME

Excursions

PREMIERE EXCURSION

Le Fort Sainte-Agathe

(20 minutes)

Nous conseillons aux touristes de commencer leurs excursions par la facile ascension du château Sainte-Agathe. Elle les orientera dans toutes leurs promenades ultérieures.

Dirigez vos premiers pas vers la gauche du village. Après en avoir obtenu la permission de Mlle la Directrice, traversez une des cours du Préventorium. Un chemin conduit en 5 minutes à la porte même du fort.

L'imposante forteresse se compose d'un donjon dominé par une terrasse, sous laquelle se trouve la vaste rotonde d'un corps de garde; de diverses constructions d'époques différentes, et d'une enceinte que l'on franchit sur un pont-levis.

Elle est le plus ancien ouvrage militaire de l'île, et remonterait au X^e Siècle. Elle aurait été élevée par les seigneurs de Fos, suzerains d'Hyères et des îles.

Du haut de la terrasse la vue est incomparable. Vous distinguez nettement dans le lointain, comme fond de tableau, l'immense plage des Salins et les blanches maisons de la ville d'Hyères, étagées sur le flanc des dernières collines des Maures. A droite vous avez la pointe des Mèdes, à gauche le côté du Langoustier, derrière vous le Phare et toutes les falaises du sud, en face le Grand-Ribaud et la presqu'île de Giens.

A droite de nouveau, mais à vos pieds, se déploie la plaine cultivée de la Courtade, bordée à l'est par les collines du Sémaphore et de la Repentance; à gauche la riche plaine de Porquerolles, fermée à l'ouest par les collines de l'ancienne Vigie; au milieu, la vue générale du village et du Port, qui occupent à peu près le centre de l'île.

A votre descente vous pourrez jeter un coup d'œil à l'ancienne **batterie du Lion** (commencée en 1794 et déclassée en 1874), située à l'autre extrémité du Préventorium, et revenir au village en la contournant extérieurement, ou bien vous diriger vers la Courtade.

Le château Sainte-Agathe a été classé en 1934 comme monument historique.

DEUXIÈME EXCURSION

L' "Oustaou-de-Diou" La Courtade

(Aller et retour: 4 kilomètres)

Sur presque tout son parcours la facile promenade de «L'Oustaou de Diou» est abritée des vents de l'ouest. Elle pourra donc être réservée pour un jour de mistral.

Prendre au bout de la rue de l'école, le chemin qui monte dans le bois de Sainte-Agathe. Il parvient assez rapidement au col des **4-Chemins** et suit l'arrête arrondie de la colline jusqu'à la maison solitaire de l' «Oustaou de Diou». Dès que cette maison est dépassée, le sentier vient toucher l'extrémité des cultures de la Courtade et reprend vers l'est la direction des pins. Une faible montée sur un terrain dénudé par un récent incendie, et suivie d'une courte descente, ne tarde pas à conduire en vue de cette calanque mystérieuse, où l'on respire avec délices les essences des pins, mêlées aux effluves de la mer.

Coin charmant qui ressemble moins à un rivage qu'à une corbeille de verdure. Comme il est le seul refuge de la Côte Sud, les pêcheurs, par reconnaissance, l'ont appelé la «Maison de Dieu» (**Oustaou de Diou**). De chaque côté de la baie des pins d'Alep s'agrippent aux rochers en profitant de la moindre motte de terre. Habitué à fléchir sous le vent, ils gardent de cette contrainte répétée les formes les plus bizarres.

Sous l'un deux, du côté droit et dans une anfractuosité de rochers, difficilement visible et abordable par terre, un réduit en ciment, formant chapelle avec un minuscule autel, vient d'être construit par un habitant de l'île. Il pourrait être utilisé à condition d'y adjoindre une chaussée facilitant son accès à pied sec.

Le sentier du retour est le même que celui de l'aller jusqu'aux 4-Chemins. On longe encore le versant droit de deux mamelons boisés. Sur le premier se voient les ruines d'un moulin-à-vent que les militaires avaient plaisamment appelé la « Tour du Bonheur ». C'est là, dit-on, qu'ils donnaient leurs rendez-vous, qui n'étaient pas souvent des «rendez-vous d'affaires».

Apparaît déjà la nappe d'eau verdâtre du bassin d'arrosage de la Courtade. Le sentier dévale, rapide maintenant, par la gauche du bassin. Jusqu'à l'orée du bois, avant d'atteindre la limite du vignoble de la Courtade (45 hectares), qui enserme une vaste ferme, il faut fouler avec respect un sol sacré, qui fut une véritable nécropole, où reposèrent dans une fosse remplie de chaux, une légion de soldats rapatriés malades de **Crimée**, avant leur inhumation solennelle au nouveau cimetière (Janvier 1902). Vingt mille convalescents en effet ont campé en 1853 à la Courtade et à Notre-Dame. On a cru un moment que Napoléon 1er avait déjà rassemblé dans ces lieux une armée de 23.000 hommes pour la défense de Toulon, mais aucun document ne vient appuyer cette assertion d'un fait relativement récent .

Par contre tout porte à penser que les anciens habitants de l'île avaient bâti des maisons sur les deux versants du St- Agathe, car on a trouvé plus d'antiquités sur le côté de la Courtade qu'à la Morotte et à Notre-Dame.

En suivant la bordure du vignoble et après avoir traversé la route carrossable des Mèdes, on aboutit à la **Plage de la Courtade**, une des plus belles de l'île et la plus proche du village. La mer y a mis à jour des amphores d'une origine incertaine (romaine ou arabe), un vase lacrymatoire, des ossements et des urnes renfermant des monnaies romaines. En 1906, près du Préventorium, des dallages anciens ont été démolis dans les travaux de terrassement du Boulevard Notre-Dame (Route des Mèdes).

TROISIÈME EXCURSION

Le Phare - Le Télégraphe sans fil

(Aller: 2 kilomètres 400)

Poursuivant nos promenades dans le centre de l'île, vous ne manquerez pas de visiter le Phare, qui vous servira lui-même de guide par sa tour blanche piquée sur une nappe de verdure. C'est la promenade toute indiquée pour ceux qui ne séjournent à Porquerolles qu'entre deux bateaux. Elle leur permet de contempler les deux aspects si différents de l'île: les falaises, après les plages aperçues durant la traversée.

Prenez vers l'ouest la rue conduisant à la «Ferme» et à l'usine électrique. Elle longe sur presque tout son parcours le lit d'un ruisseau desséché dénommé pompeusement la Garonne.

Après 5 minutes de marche un chemin de traverse à droite vous conduit au **cimetière**. Au centre de la petite nécropole a été érigé par les soins du « Souvenir Français» un monument aux Soldats de Crimée et des Campagnes coloniales morts à Porquerolles, ainsi qu'aux marins de l'**Arrogante**¹ dont les cadavres avaient été rejetés sur l'île. Sur chacune de ses quatre faces un nom est inscrit: AFRIQUE - CRIMÉE - TUNISIE - TONKIN. Une inscription a été également apposée sur la tombe de l'abbé Joseph Bozon², curé et aumônier militaire de Porquerolles, en témoignage de la reconnaissance de ses paroissiens. Mais revenez sur vos pas et continuez à suivre la route du Phare. Un kilomètre plus loin, au point où la route tourne à gauche, vous vous trouvez en face d'un portail qui ferme la chasse des propriétaires. Derrière ce portail, en direction du Cap d'Armes se situe le quartier de **la Morotte**. A cet endroit des travaux de maçonnerie ayant mis à jour des tuyaux de plomb on poursuivit les fouilles. Deux petites salles pavées de mosaïques romaines furent découvertes et sous les débris de l'une d'elles apparurent les squelettes d'une femme et d'un enfant.

En suivant toujours la grand'route vous arriverez bientôt au Poste de Télégraphie sans fil. Deux hauts pylônes de fer se dressent devant un long bâtiment. Ces constructions abritaient la vingtaine de marins desservant la station. Elles renferment encore les appareils, susceptibles d'être

¹ Batterie flottante, naufragée à Giens, pointe de la Badine, en 1849.

² L'abbé Joseph Bozon, frère de l'abbé Julien Bozon, avait quitté les Missions Etrangères pour raison de santé. Avant d'être nommé à Porquerolles, il avait été pendant deux ans curé de Port-Cros (1894.1896). C'est alors qu'il fut représenté dans le «Jean d'Agrèves» de Melchior de Vogué sous les traits du «Père André».

A Porquerolles il fut un grand bâtisseur et contribua beaucoup à la construction du village. Il est décédé en 1926, regretté de la population et des habitués de l'île.

remis en quelques jours en état de fonctionnement. Ce poste radio-télégraphique de 12 kilowatts a été supprimé temporairement pour raison d'économie.

Vous rencontrez presque aussitôt l'habitation des gardiens du Phare, et un chemin escarpé vous conduit jusqu'au sommet de la falaise abrupte couronnée à 82 mètres d'altitude d'un large socle et d'une tour éclatante de blancheur. Il est permis de visiter le Phare sous la conduite d'un gardien¹ Votre complaisant cicérone vous donnera les explications suivantes : **Le Phare de Porquerolles**, construit en 1837, est le plus puissant de notre côte méditerranéenne après celui de Planier, à l'entrée de Marseille. Sa lampe a une portée de 64km. et donne un feu blanc à éclats inégaux fourni par le gaz de pétrole². Il a été un des premiers à être muni d'un **Radio-Phare** pour temps de brume.

Le retour se pratique avantageusement par la belle **calanque des Indiennes**, située à 200 m. à l'est et à gauche du Phare. De là un chemin ramène à la route du Village

QUATRIÈME EXCURSION

Les Falaises du Sud La Grande Cale

(1 heure 30, aller et retour)

Jadis un long et capricieux sentier reliait les deux extrémités de l'île par les crêtes des rochers du Sud. Pareille promenade d'une fatigue extrême n'est plus possible aujourd'hui. En maints endroits le fil d'Ariane est coupé. Mais nos sorties aboutissent assez souvent aux falaises, pour que nous puissions nous restreindre et ne visiter spécialement de ces beautés qu'un spécimen très accessible, la Grande Cale.

Divers chemins s'échappent de la route du Phare, à travers les vignes. Le plus agréable monte à mi-chemin entre le village et le Phare, sous des bocages qui embaument le pin et l'eucalyptus. Il passe à gauche d'une maisonnette et rejoint, à la lisière du maquis, le chemin proprement dit de la Grande Cale.

Parvenus au point désiré, vous ne vous contenterez pas de plonger vos regards émerveillés au fond de l'abîme. Vous pousserez une pointe à droite, vous réservant d'explorer la gauche dans votre retour par l'« Oustaou de Diou ». Ici la mer scintille profonde sous la ramure de quelques arbustes audacieux. Là, des à-pics effrayants vous donnent le vertige. Il n'est pas de corniche plus impressionnante et plus sauvage.

Cette promenade est abritée de tous les vents jusqu'à l'approche des falaises.

¹ Heures de visite du Phare Du 15 Avril au 15 Octobre De 8 à 11 heures et de 16 à 18 heures. . Du 15 Octobre au 15 Avril de 9 à 12 heures. (S'adresser au logement des gardiens, qu'il convient de récompenser, selon la coutume.)

² La rotation complète du feu est de 20 secondes et se décompose ainsi 2 éclats d'une seconde, interruption de 8 secondes, 2 éclats d'une seconde, interruptions de 8 secondes.

N..B. — *Nous ne citons que pour mémoire les autres calanques du Cap d'Armes et de Brégançonnet et la promenade de la Vigie qui font partie de la chasse des propriétaires et sont entièrement clôturées.*

Ces excursions ne sont d'ailleurs que des répétitions de la Grande Cale et en présentent les mêmes caractères.

Disons seulement que c'est la calanque de Brégançonnet que le peintre Auburtin a représentée dans sa fresque « la Calanque » qui décore un des escaliers du Palais de Longchamp. à Marseille.

La Vigie est une mesure ruinée, perchée sur un mamelon de 113 mètres, que l'on aperçoit de divers côtés de l'île. Elle servait autrefois de poste pour signaux. On jouit à cet endroit d'une très belle vue sur le village

CINQUIEME EXCURSION

Le Langoustier - La Plage d'Argent

(Aller: 4 kilomètres)

C'est la seule excursion que vous ayez à faire du côté de l'ouest

Vous prenez immédiatement la route du Langoustier. Vous longez les cultures florales et maraîchères de la «Ferme», faisant face à l'hôtel Miramar et aux gracieuses villas de Robert, et vous traversez toute la **plaine du Bon-Renaud**.

Le **Col du Langoustier**, de faible altitude (43m.8), que vous atteignez enfin, découvre subitement à vos yeux l'un des plus beaux paysages de la Côte d'Azur: une mer parsemée d'îlots, de merveilleuses découpures de côtes, une lumière féérique, des horizons lointains, des plages mignonnes, des forteresses altières.

Mais un jour ce ne fut pas la mer qui offrit en ce lieu le plus impressionnant spectacle. C'est en effet de cet endroit que partit le gigantesque incendie d'Août 1897. Avec une rapidité foudroyante il ravagea les bois de Brégançonnet et du Cap d'Armes, s'étendit jusqu'au Phare et à l'«Oustaou de Diou», parvint même jusqu'à la Galère, après avoir un moment menacé le village lui-même, dont les habitants terrifiés et emportant leurs objets les plus précieux s'étaient déjà réfugiés sur le port, pour s'embarquer au plus vite. Ce ne fut qu'après quinze jours qu'on parvint à complètement l'éteindre.

Ces lieux commencent toutefois à reprendre leur aspect primitif par d'importants reboisements effectués ces dernières années.

Non loin du col, une impression de mélancolie se ressent à la vue des vastes ruines d'une **fabrique de soude** qui employa au siècle dernier jusqu'à 150 ouvriers. Longtemps prospère, l'entreprise dut fermer ses portes en 1875 quand ailleurs on commença l'emploi du nouveau procédé «Solvay» plus économique. Sur la droite se dessine encore la cheminée d'évaporation.

Sur la gauche s'élève la grande maison qui logeait le personnel de la douane, et qui abrita de 1883 à 1886 les enfants de l'Assistance publique de Paris, au service de l'exploitation agricole de M. de Roussen.

La colonie fut fermée à la suite d'une révolte qui donna lieu à un retentissant procès. Les mutins s'étaient enfermés dans le fort abandonné du Grand-Langoustier. La gendarmerie dut en faire le siège. Les pupilles ne se rendirent que moyennant promesses et après avoir démoli les cellules.

Maintenant ces bâtiments, réparés et agrandis par M. Fournier, ont été aménagés parmi les pins majestueux en un élégant hôtel provençal, qui reçoit, l'été, de nombreux hôtes, épris de la nature et soucieux de repos¹.

Un isthme étroit bordé d'un excellent mouillage, rendez-vous de pêcheurs, sépare la terre de la presqu'île du Grand-Langoustier, portant le Fort du même nom, imposant ouvrage construit par Richelieu, restauré par Napoléon 1^{er} et déclassé depuis longtemps.

Non loin du Fort, paraît encore la batterie de **Ste-Anne** construite en 1810, et près de la pointe extrême on peut voir les vestiges d'un camp établi par Louis XIV.

Érigé sur l'îlot voisin, le Fort du Petit-Langoustier émerge comme une tour flottante. Il a la même origine que le Grand-Langoustier et fut restauré et déclassé en même temps. L'un et l'autre appartiennent à l'Etat. A quelque distance surgit de la mer la balise blanche et rouge de la **Jaunegarde** (ou Jaumegarde), élevée sur le dangereux écueil de Jean de Mauguaine²

On pourra sans grand surcroît de fatigue varier l'itinéraire du retour en suivant par la rive nord le sentier qui se dévide au bord de la mer, et dans une suite de plages et de rochers en copie les différentes sinuosités.

Si vous partez de la plage et du charmant petit port du Langoustier, vous comptez exactement deux minutes pour arriver au-dessus d'un pin vigoureux, perché sur une petite falaise. Un tracé de pas de plus en plus marqué descend à gauche du sentier, se dirige vers le pin et tourne à droite avant de l'atteindre. Vous découvrez avec étonnement, taillée dans le rocher, une galerie souterraine qui descend en escalier rapide et vient déboucher par une percée latérale au niveau de la mer. Dans cette retraite ténébreuse sont pratiquées des niches à hauteur d'homme qui devaient permettre d'arrêter les indiscrets au passage. C'est le **Souterrain des Pirates**. Une tradition en fait un repaire de corsaires africains qui s'en servaient à dépister leurs ennemis et à cacher le butin de leurs honteuses rapines.

Il est à présumer que les pirates arrêtés dans leurs travaux visaient à faire communiquer ce souterrain, au-dessous de la trente-deuxième marche, avec un autre souterrain creusé en pleine broussaille, à vingt pas plus loin, dans la direction du village.

Après la **Pointe-Rousset** (le point de l'île le plus rapproché du continent, à 2300 m.), et la ferme ruinée de l'**Aiguade**, ou s'immerge le câble télégraphique, on arrive au joli promontoire du **Bon-Renaud**.

Ne manquez pas de remarquer ce genre de forteresse et ces plans de batteries, dissimulés par des tertres tapissés de ficoïdes. Vous les retrouverez au Lequin, à l'ancien <3aléasson et trois fois à Bagaud. Ces forts, témoins des luttes du Premier Empire pour la défense de Toulon, datent de 1813. Cà et là dans la vallée se voient encore des puits creusés par les troupes en campement.

¹ L'été une vedette assure directement plusieurs voyages quotidiens entre la Tour-Fondue et le Langoustier, pour le service de l'hôtel.

² En 1908 steamer **Vizzavone** de la C^{ie} Fraissinet s'y échoua et deux hommes y trouvèrent la mort. En 1931, pareille catastrophe arriva au cargo **Kilbane** qui perdit également deux hommes

Dans les mêmes lieux se dressa plus tard une forêt de tentes d'un autre genre, les abris improvisés où vécurent de longues semaines, les familles fuyant devant le choléra qui, en 1882 et 1885, décimait les villes de Marseille et de Toulon.

On assiste depuis le promontoire du Bon-Renaud à un changement complet de décor. Les parages déserts qu'on a parcourus cèdent le pas à des tableaux où dominant la note gaie et les teintes riches et variées.

La Plage d'Argent, une des grandes plages de l'île et la plus fréquentée, déroule alors son blanc ruban. Vous avez deviné, à son grain d'une finesse extrême et d'un éclat argenté, le motif de sa jolie dénomination.

Il ne reste plus pour arriver à Porquerolles qu'à reprendre la route du Langoustier, en laissant à gauche la Pointe-Prime et le beau bois de Robert.

SIXIÈME EXCURSION

L'Alycastre - La Plage Notre-Dame La Pointe des Mèdes

(Aller: 6 kilomètres)

C'est la plus longue excursion de Porquerolles. C'est aussi première que vous faites dans la direction de l'est.

La route de la Corniche qui contourne la batterie du Lion conduit à un large boulevard qui traverse la plaine de la Courtade.

Au sortir de cette plaine, la route de Notre-Dame prend le mystère d'un sous-bois d'une grande beauté. Les senteurs de la forêt, l'impressionnante solitude du paysage vous grisent. A gauche, sous les frondaisons des pins, s'ouvrent des échappées de lumière par où la mer apparaît miroitante et semée de voiles.

La première route de gauche conduit au fort du Lequin, de mêmes construction et origine que le Bon-Renaud, et la deuxième au fort de l'Alycastre ou du Masque de Fer.

Une tradition constante, sinon vraisemblable, affirme que la galère royale qui transportait le mystérieux condamné¹, connu sous ce nom, de Sainte-Marguerite (îles de Lérins) au château d'If (le château d'If a-t-il jamais reçu le Masque de fer?), fut surprise par une tempête en face de

¹ Beaucoup de légendes se sont créées autour du célèbre personnage. On a vu en lui le surintendant Fouquet, ou bien un hypothétique frère jumeau ou adultérin de Louis XIV. M. Funck-Brentano croit avoir résolu le problème en identifiant ce prisonnier d'Etat avec Hercule Mattiotti secrétaire de Charles de Gonzague, duc de Mantoue, que Mattiotti aurait trahi en même temps que le roi de France.

Porquerolles, et que le «Masque de Fer» fut enfermé quelques jours dans une salle souterraine du fort de l'Alycastre.

Il ne plane par contre aucun doute sur les sombres assassinats que commirent dans ces murs les pirates de Barbarie. Ce serait un de leur chef Ali qui aurait construit ce château-fort, d'où le nom d'Alycastre (Alicastrum, château d'Ali).

Néanmoins et parce que ce repaire dut être rasé, la forteresse actuelle est du ministère Richelieu. La France l'utilisa encore pendant la conquête de l'Algérie pour y enfermer des prisonniers et des prisonnières, otages ou vaincus dangereux. On y remarque des cellules et la salle des Dames.

On désigne parfois ce fort sous le nom de la **Lycastre**. C'est en raison d'une vieille légende, analogue à celles qu'on retrouve un peu partout, à Rhodes, à Tarascon, à Draguignan

Un chevalier revenant de la Croisade fit naufrage sur les récifs de Porquerolles, et fut recueilli et soigné par les habitants. Il marqua sa reconnaissance à ses hôtes en débarrassant l'île de son terrible ennemi, la Lycastre, un hideux animal qui dévorait bêtes et gens. Il en triompha bravement après un combat dont les détails fantastiques font frémir nos courages dégénérés. Mais ici l'histoire se partage. La demande que le nom de la «Lycastre» soit donné pour jamais au lieu qu'elle avait si tragiquement hanté, fut faite par l'horrible bête elle-même, avant de s'abîmer dans les flots, disent les uns, par son vainqueur, disent les autres.

A la suite de l'Alicastre s'ouvre une grande baie aux eaux d'émeraude, la ravissante **plage Notre Dame**. C'est la plus grande de l'île, mais elle est peu fréquentée à cause de son éloignement du village. A ses abords on remarque encore d'anciens puits d'origine militaire. A son extrémité se voit la maisonnette qui précède le champ de tir, et comprend la salle des instruments de contrôle de la Marine et l'habitation du gardien. C'est ici en effet que commence un terrain militaire de 40 hectares, le plus vaste que possède dans l'île le Génie Maritime, le **champ de tirs d'essai** de l'**Alycastre** (ou des Mèdes), dont un ravin est de temps à autre balayé par les obus¹.

A peu de distance du rivage est couché dans la mer, comme une énorme baleine, le cuirassé «Léna». Ce malheureux navire, dont l'explosion à Toulon en 1906 fit plus de cent victimes, avait été péniblement remis à flot. Il fut conduit à cette place où l'on utilisa sa coque pour des expériences de tirs avec obus tronqués et des poudres à gaz asphyxiants. Il n'en paraît plus maintenant qu'un morceau de ferraille au-dessus de l'eau. Tout près s'élèvent les deux pylônes servant aux exercices de la Marine, et plus loin s'alignent une dizaine de coffres où s'amarrent les navires de guerre quand ils stationnent dans ces parages.

Vers la pointe extrême de l'île, avant les îlots des **Deux-Frères**², à l'allure si originale, étaient les ruines d'une batterie au siècle dernier, et tout auprès d'elle, adossée au rocher, la caserne d'un détachement de la Flotte, chargé de ramasser les débris de projectiles et les obus non explosés. En Décembre 1934 tous ces ouvrages ont été remis en état pour l'installation de projecteurs destinés à éclairer la Grande Passe et pour le logement des matelots.

D'ici s'étendent, de gauche à droite, toute la Rade d'Hyères s'étalant largement jusqu'au Cap Bénat, les trois autres îles de l'archipel, le grand large ; à vos pieds toute la côte orientale de Porquerolles, d'un aspect rude et sauvage. beau rocher en aiguille, dit le «Corsaire» s'y dresse comme une sentinelle géante de la mer vers le ciel. Plus loin de nombreux blocs détachés d'au-dessus de vos têtes portent des traces remarquables de minerais de fer.

¹ Les nouvelles lois sur l'espionnage (Janvier 1934) y interdisent l'accès en tout temps.

² C'est sur ces rochers qu'une nuit vint s'échouer le transport La Savoie.

Personne au retour n'omettra l'ascension **des Mèdes**¹, ce rocher dont la croupe imposante s'aperçoit de si loin. Nous vous conseillons d'en pratiquer la montée par le côté ouest qui fait face au continent. L'accès par l'est, moins facile à découvrir, pourra servir à la descente.

Du haut du ravin qu'ont creusé les obus, frayez-vous un chemin à travers les broussailles en obliquant insensiblement à droite. Vous déboucherez entre les deux plus hauts sommets des rochers. L'abord du **plateau** et d'un **village antique** s'annoncent par des pierres de construction écroulées du mur d'enceinte. dix à douze maisonnettes, dont il ne reste plus que des pans de murs en pierres sèches, sont là qui attestent une occupation romaine d'abord, mauresque ensuite², car des poteries étrusques y ont été découvertes par le savant collectionneur, l'abbé Ollivier, et nombreux s'y trouveraient encore sous le pic d'un chercheur des débris de pierres tumulaires et de poteries de style barbaresque. Malheureusement une végétation épaisse de ronces, de myrtes et de genévriers, a rendu dans ce village antique la circulation assez pénible.

Il est facile de juger que ce plateau assis sur de superbes rochers, aux arrêtes crénelées et menaçantes, et dévalant en cascades jusqu'à la mer, devait former un magnifique poste d'observation et un repaire inexpugnable.

SEPTIÈME EXCURSION

La Repentance et le Sémaphore

(2 heures aller et retour)

Dans la promenade précédente nous avons visité tout ce qui pouvait intéresser sur le côté gauche de la route des Mèdes. Aujourd'hui nous allons commencer nos explorations du côté droit de la même route.

A l'extrémité du boulevard de la Çourtade, lorsque celui-ci incline vers la gauche dans la forêt, un chemin s'échappe à droite pour gravir la colline et rejoindre la route carrossable qui, du carrefour des routes des Mèdes et de l'Alycastre, conduit aussi à la **Repentance** par une pente plus douce.

Construit de 1881 à 1886, ce fort fut assez longtemps le plus important ouvrage militaire de l'île, et par sa puissante artillerie, et par l'étendue de ses bâtiments, courant en deux masses distinctes (batterie du Nord et batterie du Sud) sur la crête d'une colline, en se dissimulant sous les pins. Sa position lui permettait de défendre à la fois la rade des Salins et la Grande Passe. Aussi sa construction permit-elle le moderne déclassement de toutes les autres fortifications. Mais lui-même fut

¹ Le véritable nom de ce rocher serait « les Mudes » (du latin « mutus » et du provençal « mut », muet), comme le portent les anciennes cartes de l'île, et comme l'appellent encore les pêcheurs de la région. En tout cas, on ne voit aucun rapport entre ce rocher et les Mèdes, le peuple qui a fait tant de bruit au cours de l'Histoire ancienne.

² M. le docteur Ghébard voit même dans le plateau des Mèdes un « castelar » préhistorique.

désarmé au début de la guerre, et son importante fonction est maintenant assurée par la batterie Galéasson. La Repentance sert encore à des exercices de protection aérienne.

Reprenons la route carrossable. Bientôt nous trouverons à gauche un chemin qui dévalant, puis remontant presque aussitôt une pente assez pénible, nous conduira au **Sémaphore**. Trois gardiens l'habitent pour le service de la Marine de guerre, et au besoin pour signaler tout autre navire en détresse. Ce sont aussi les signaux du Sémaphore qui indiquent aux bateaux qu'il leur serait dangereux de circuler en certains parages, les jours de tirs en mer. Le Télégraphe le relie à la Préfecture maritime de Toulon et le téléphone au village et au Galéasson.

La vue du sommet, point culminant de l'île (142 mètres), et mieux encore de la terrasse du projecteur (149m.5), est la plus étendue que nous puissions avoir de l'île. On y contemple un panorama presque complet de Porquerolles, les autres îles d'Hyères, les Montagnes des Maures, les rades d'Hyères et de Toulon, séparées par l'originale presqu'île de Giens. Aux alentours trois canons sont braqués sur la haute mer.

Pour le retour on prendra le sentier du sud, qui continue par les crêtes, rejoint le bois de l'Oustaou de Diou et aboutit à la Courtade.

HUITIÈME EXCURSION

Le Galéasson

(4 heures, aller et retour).

Reprenons la route des Mèdes et suivons-la jusqu'au grand portail de la ferme Notre-Dame, que nous franchirons devant la maison du garde, en laissant à notre gauche le sentier menant au champ de tir.

Pour aujourd'hui, après avoir traversé un vaste vignoble de 65 hectares, laissons sur notre droite les bâtiments de la Ferme et abordons la montée du Galéasson (ou Gaillasson). C'est une route bien entretenue, car elle conduit à la batterie moderne d'Artillerie de marine, aux pièces imposantes et aux profondes soutes abondamment garnies. Construite en 1933, elle constitue maintenant avec ses annexes la seule protection de l'île et la pointe la plus avancée de la défense de Toulon.

Si nous n'avons pas reçu de l'autorité compétente une permission spéciale, il sera inutile d'essayer de la visiter des écriteaux, des grillages et des «barbelés» nous apprendront que son accès est interdit, et si ces précautions ne sont pas suffisantes, un des gardiens exécutera sa consigne et nous arrêtera au passage.

Continuons donc notre route et descendons vers l'**ancien fort du Galéasson**. Ainsi que le Bon Renaud et le Lequin, il date de 1813. Il a été clôturé et réparé en 1933 comme dépendance du fort supérieur. Il comprend des logements et des soutes pour l'approvisionnement des deux canons braqués sur la Grande Passe, exactement en face des îles de Port-Cros et du Levant. Bien entendu son accès est interdit.

NEUVIÈME EXCURSION

La Ferme N.D. - La Galère

(4 heures, aller et retour).

Cette fois rendons-nous directement à la Ferme Notre-Dame. Traversons de nouveau le vignoble. Laissons sur la gauche la route du Galéasson, et nous atteindrons bientôt de vastes bâtiments abritant plusieurs familles, et où de 1883 à 1886 M. de Roussen logea une partie de ses pupilles.

Pourquoi cette appellation que nous trouvons aussi à Port-Cros ? Ici et là on la doit à la même cause. Les moines de Lérins, occupant déjà l'île du Levant, s'installèrent à Port-Cros au Ve siècle; ceux de Thoronet le firent à Porquerolles, dès le XII^e, et probablement à l'emplacement de la ferme actuelle. Ce monastère fut pillé à plusieurs reprises par les Maures.

Autre détail historique. Quand M. de Roussen fit creuser les fondations d'une écurie, on découvrit dans un état de conservation parfaite une pierre tombale (de 50 cm. sur 60), avec épitaphe romaine du 1^{er} siècle. Cette pierre conservée à Porquerolles, dans la villa de M. le Professeur Cunéo, de l'Académie de Médecine, porte cette inscription

DM VASSIACLIB
TYCHE
ADQVJESC

que Salomon Reinach et Espérandieu ont ainsi traduite: «Aux dieux mânes.VassiaTyché, affranchie de Caius Vassius, repose ici»

Mais achevons aujourd'hui notre visite sommaire de Porquerolles. A cet effet poursuivons notre chemin sur la droite. Nous trouvons d'abord la Maison Carrée, où Mme de Roussen écrivit la plupart de ses ouvrages, puis le troisième des grands bassins d'arrosage.

Par un sentier qui côtoie la colline orientale de la vallée nous atteignons la **calanque de la Galère**, protégée contre le mistral par le gros mur du Sud, et très fréquentée par les pêcheurs.

En face de cette calanque si pittoresque se voient les îlots rocheux du **Grand** et du **Petit Sarrarié**. Ils doivent leur nom à l'abondance dans leurs eaux du poisson appelé «saran». Napoléon eut, un moment, la pensée de les fortifier.

Sur la pointe gauche nous apercevons, près des ruines d'un poste de douaniers, les restes à peine reconnaissables d'une batterie construite en 1802 et déclassée depuis longtemps. Comme il est pénible de s'engager dans les broussailles et les rochers, qui font de cet endroit la partie la plus accidentée de l'île, il est préférable de revenir par le même chemin

DIXIÈME EXCURSION

Le « Tour de l'Île en bateau (2 heures).

Vous pouvez inaugurer vos promenades en mer¹ par le Tour de l'île. On choisit une après-midi ensoleillée, lorsque la mer offre l'image d'un miroir uni que raye seulement le sillage persistant des navires. Un véritable film se déroule alors sous vos yeux, et par le nombre et par la diversité des tableaux que successivement l'île vous présente.

C'est sur la façade Nord de cette magicienne la douceur et l'harmonie de ses larges plaines, la grâce alanguie de ses magnifiques plages, et sur les autres côtés, l'escarpement grandiose de ses falaises et les pittoresques découpures de ses calanques.

Vous ne pouvez avoir de l'île une plus juste impression d'ensemble, agrémentée d'ailleurs d'une foule de détails visibles seulement de la mer.

Nous ne ferons pas une description spéciale de toutes ces merveilles, vos promenades pédestres vous ont déjà familiarisés avec elles, et les deux cartes insérées dans le « Guide » vous permettront de reconnaître et de nommer les plus intéressantes d'entre d'elles.

Les amateurs de pêche trouvent aussi à louer des barques à rames (s'adresser à MM. Macagno et J. P. Gautier) et des canots à moteur (M. Polyte Gautier), leur permettant de se livrer à leur paisible distraction et de goûter aux alentours de l'île les agréments d'une navigation sans danger.

Des leçons de natation sont données par M. Polyte Gautier, maître nageur breveté.

ONZIÈME EXCURSION

Port-Cros

(La journée ou la demi-journée)

Aucun villégiateur de Porquerolles, s'il y fait un séjour de quelque durée, à Pâques ou pendant l'été, ne manque de pousser une pointe à Port-Cros, l'île dont les romanciers et les poètes ont si souvent

¹ Il n'y a pas de services réguliers de promenade la mer. Durant l'été le «**Cormoran**» et d'autres vedettes de 20 à 30 places (dont le «**Minousse**» du capitaine Jean-Paul Gautier) en organisent plusieurs fois par semaine, selon l'affluence des touristes, le temps et l'état de la mer.

célébré la sauvage beauté, et qui ne cesse de conquérir l'estime des artistes et des amis de la rêverie, de la solitude et du silence¹.

Ses fervents lui ont décerné les plus admiratives appellations : Corse en miniature, île Fée, île mystérieuse, île merveilleuse, île de Paradis, d'Amour, de Miracle, de Jeunesse éternelle, d'éternel Printemps, etc... Nous l'avons également entendu appeler l'«île pour Lune de miel» Comme nous sommes peu compétent en cette matière, nous ne nous prononçons pas sur la justesse de cette gracieuse et touchante dénomination. Après ses forts, l'île toute entière a été classée par la Commission des Monuments historiques et des Sites pittoresques.

La grande Passe (10 kilomètres) pouvant présenter les jours de gros temps, sinon des dangers du moins des ennuis pour les navigateurs d'occasion, et la traversée étant assez longue, (une heure 15 pour 17 kilomètres), on ne s'y rend que par une matinée ou une après-midi de calme plat. Nous longeons tout d'abord les rivages nord-est de Porquerolles, où se déploient en courbes élégantes les plages de la Courtade et de Notre-Dame, que sépare le promontoire du Lequin et de l'Alycastre. Les deux pylônes de la Marine permettent de repérer le tombeau du cuirassé «Léna» et le champ de tir; puis après avoir dépassé le dernier coffre d'amarrage, où par bandes se posent les goélands, l'ombre de la puissante croupe des Mèdes nous enveloppe un instant. Nous traversons bientôt l'étroit couloir que forment l'extrême pointe de l'île et le plus proche des rochers des **Deux-Frères**.

Napoléon eut l'intention en 1812 de construire une forteresse au milieu de la **Grande-Passe**, ainsi que des jetées pour protéger contre les anglais la rade d'Hyères, mais il reconnut bientôt que ce projet était irréalisable, en raison de la profondeur des eaux qui descendent en certains endroits jusqu'à 85 mètres.

La masse encore indistincte des îles nous apparaît dans le lointain. Puis chacune d'elles se détache peu à peu, mais le village de Port-Cros nous demeure jusqu'au bout caché par Bagaud. Il faut avoir contourné cet îlot et la Pointe du Moulin qui porte le Vieux-Château pour enfin l'apercevoir.

Par un rutilant soleil d'été l'entrée au port est féerique. Les qui l'entourent (dont l'annexe de la Mairie et la Poste) et la coquette Hostellerie provençale, loin de nuire à l'ensemble, apportent une touche humaine à ce spectacle irréel, à ce silence qui serait impressionnant si en cette saison ne le remplissaient le chant des oiseaux et le crépitement des cigales. Il est bien rare que d'autres bruits viennent troubler ceux de la Nature, et les hommes eux-mêmes se sentent invités à parler bas.

Coupée d'un confortable et délicat repas à l'Hostellerie ou d'un pique-nique dans les bois, en pleine brousse, où les chemins sont à peine tracés², la journée se passera en des découvertes les plus variées.

En direction de l'ouest, nous nous rendons **au vallon de la Solitude**, après avoir visité la **petite église** (ancien magasin du Génie, surmonté d'un clocheton) et traversé le **château** du duc de Vicence, devenue une annexe de l'hôtel et qu'on appelle plus généralement le «Manoir d'Hélène», en souvenir de l'héroïne de Melchior de Vogué. Toujours vers l'Ouest, nous pourrions diriger nos

¹ Parmi les ouvrages consacrés Port-Cros, nous devons citer Jean d'Agrève de Melchior de Vogué, la Fée de Port-Cros (réédition de la Voie sans retour), d'Henry Bordeaux ; l'île Fée de Claude Balyne, etc...

² M. Marcel Henry recommande avec instance de prendre les plus grandes précautions pour éviter tout dommage et surtout les dangers d'incendie

pas du côté de la plage et de la **batterie du Janet** et même jusqu'à la **Pointe du Cognet** et aux quelques maisons **Falaises du Sud**.

Vers l'est du village nous atteindrons sans peine le **Vieux-Château**, la plus ancienne des défenses de l'île, le petit cimetière¹, puis les pittoresques forts de **l'Estissac** et de **l'Eminence**. Les bons marcheurs pousseront jusqu'à celui de la **Vigie**, le point culminant de l'île et de tout l'archipel (196 m.), d'où l'on jouit d'une vue magnifique; ou bien, en traversant les vallons de **la Palud** et de **Notre-Dame**, jusqu'à **Port-Man** dont la baie profonde s'ouvre en face de l'île du Levant. Vers sa pointe sud, on distingue encore les restes d'une ancienne fabrique de soude et une tour ruinée, destinée autrefois à la défense de la Passe des Grottes et gardant toujours une fière allure. Si le bateau qui nous a conduits est d'un faible tirant d'eau et qu'il aborde facilement à Port-Man, il pourra venir nous y chercher, et notre retour au village s'effectuera par la voie des mers.

Pour la rentrée à Porquerolles, souhaitons que le temps soit aussi calme qu'à l'aller, et que le mistral, ou le vent d'est, encore plus méchant, ne se soit brusquement levé en fin de journée. Si nos vœux sont déjoués, que nous soyons pris en poupe ou en proue, les effets seront les mêmes. Le danger n'est pas grand, et si l'on a les viscères solidement attachés, il peut même devenir amusant d'observer les langueurs ou les contorsions des passagers trop sensibles au roulis et au tangage. D'autre part, l'eau de mer, dit-on, n'enrhume pas: c'est heureux en pareille circonstance

DOUZIÈME EXCURSION

L'Île du Levant

(La journée)

Port-Cros n'est parfois qu'une escale sur la route de l'île du Levant, mais escale obligatoire, car bon nombre de touristes ne poussent pas plus loin leur voyage. Dans la soirée on les reprend au passage pour le retour à Porquerolles.

¹ Malgré la légende on n'y montre pas la tombe d'Hélène. Par contre les visiteurs y cherchent en vain celle de la «victime du bateau la Iude» (brick-goélette naufragée en 1895 dans les parages de l'île du Levant). Si l'inscription qui la désignait aux pieuses curiosités et qu'Henry Bordeaux dit avoir pu déchiffrer encore en 1922, a été détruite par le temps, pourquoi ne pas la remplacer? Le souvenir de cet anonyme, devenu personnage historique par la grâce d'illustres romanciers, mériterait d'être conservé à côté de la pierre tombale du poète Claude Balyne

Au sortir de Port-Cros, après avoir contourné la pointe du Moulin, on longe la côte nord-est de l'île. On aperçoit bientôt le **rocher des Rascas** et le vallon de **la Palud**. Dans la calanque de **la Marma** existe une source ferrugineuse qui suinte d'un rocher, reconnaissable à sa teinte sanglante. Après la pointe de la Galère, nous sommes dans la **Passé des Grottes**, ou l'écueil de **la Dame** est signalé par une balise noire. Cette passe n'est que d'un kilomètre. On raconte qu'une bonne femme, il y a quelques décades, la traversait à la nage, chaque dimanche et jour de fête. pour se rendre à la messe de Port-Cros.

Nous arrivons bien vite au-dessous du fort de l'Arbousier, planté au milieu d'un semis de points clairs. Ce sont les tentes, maisons et bungalows de la récente et importante colonie « naturiste » d'Héliopolis. Quelques minutes encore et l'on arrive au **Grand Avis** que 8 kilomètres séparent du village de Port-Cros. Ce lieu n'est même pas un hameau. Jusqu'à ces derniers temps il ne comptait que la maison¹ de l'unique pêcheur de l'île, et un abri pour ceux venant du Lavandou. A présent s'y sont ajoutés quelques entrepôts nécessités par les constructions d'Héliopolis

A notre débarquement une pancarte nous avertit que, dans l'île, le «Nudisme» est interdit. Ceux qui ne font pas la distinction nécessaire (elle tient parfois à quelques centimètres carrés) entre «nudisme» et «naturisme» se demandent si M. le Maire d'Hyères n'est pas un ironiste.

Il nous faut immédiatement gravir le cirque étroit des collines qui enserre l'anse de l'Avis, par une belle route, ou par un chemin escarpé mais plus court et permettant de jeter un coup d'œil à la masse carrée du **Château** construit par le comte de Pourtalés, ancien propriétaire de l'île, château qui tombe lamentablement en ruines et dont les derniers débris de la toiture ont été emportés par le vent.

Cette impression de désolation ne fait que s'accentuer par l'aspect général de ce plateau que les incendies ont défigurés, et par les autres ruines que nous apercevons bientôt. A droite sont celles d'une **fabrique de pipes** de bruyère et d'une hôtellerie ; à gauche le vaste quadrilatère du **Pénitencier**, établi par M. de Pourtalés pour son exploitation agricole et dont il ne reste que des pans de mur. Parmi tout cet amas de choses mortes, il n'y a pour donner une impression de vie humaine, bien timide d'ailleurs, que l'annexe de la Mairie et un bureau de Poste.

Mais regardons à nos pieds c'est là surtout que réside l'intérêt de l'île et des promenades que nous y ferons. Nous n'allons cesser de marcher sur des paillettes d'or et d'argent, que le soleil fait éclater de mille feux. Les géologues feront aussi des trouvailles qui les combleront de joie : minéraux curieux et rares grenats, tourmalines noires, disthènes, etc..., mais généralement cassants et inutilisables.

Le peu de temps dont nous disposons nous permettra cependant de nous rendre, dans la direction du Sud-Ouest au **fort de l'Arbousier**² (appelé encore Fort-Napoléon), dont la vue sur l'enfilade des îles d'Or n'est comparable qu'au panorama que l'on a, à l'autre extrémité, du Vieux-Château de Giens. Tout autour s'est construit le village naturiste d'**Héliopolis**, où se sont ouverts plusieurs magasins, un restaurant («la Pomme d'Adam»), une école, un bureau de Poste et une petite usine électrique.

Les «naturalistes» pourront faire dans les environs d'intéressantes promenades aux **Pierres de fer** et dans le **vallon des Grottes**.

Au carrefour du Pénitencier nous pouvons également choisir la route du Phare (appelé Phare du Titan), situé à l'extrémité nord-est de l'île. Si nous voulons poursuivre notre promenade jusqu'au bout et ne pas manquer le bateau du retour, nous devons nous hâter et ne

¹ Les touristes y trouvent maintenant à boire et à manger

² Il est maintenant l'habitation particulière des docteurs Durville frères, créateurs du centre naturiste

donner qu'un rapide regard aux **anciennes cultures** échelonnées tout le long du chemin, au petit **cimetière**, à la statue en bronze, érigée sur une pyramide, de Sainte-Anne, patronne de l'archipel, aux ruines d'un **couvent** de bénédictins au **Jas Vieux**, enfin au **Sémaphore** et au **Phare** lui-même (éclairé au gaz de pétrole, et donnant un feu blanc à éclats réguliers, toutes les 5 secondes).

Pour varier, parvenus à l'intersection du Jas Vieux, nous pouvons vers la droite nous rendre à la **plage de l'Ane**. et de là gagner la **tour du Titan** (ruines que certains font remonter à [l'époque romaine, mais qui doivent dater de l'occupation arabe); ou bien vers la gauche, gravir la **pointe du Castelas**, nid d'aigle portant les ruines d'un repaire sarrazin (ayant peut-être remplacé une forteresse romaine, ou même antérieure). Au fond d'un puits d'accès difficile, une tradition locale situe le trésor de Barberousse .

Dans chacune de nos promenades, le scintillement des pierres et du sol ne cesse de provoquer notre surprise et notre admiration.

SECONDE PARTIE

HISTOIRE DES ILES D'OR

Les îles d'Hyères ont été certainement habitées dès la plus haute antiquité. De nombreuses trouvailles¹ nous l'attestent: pierres et armes néolithiques, poteries étrusques, monnaies phocéennes et romaines, verroteries, dallages et mosaïques, etc...

Par leur situation d'avant-garde, ces îles en effet ne pouvaient manquer d'être, et dès les premiers temps, un pied-à-terre de colons migrants. C'est pourquoi elles ont senti le fer de toutes les invasions barbares et de toutes les guerres antiques. Elles ont aussi reçu les premières effluves des civilisations grecque et romaine

«Avant l'ère chrétienne, dit Chassinat (*Hyères ancien et moderne*), le sort des îles d'Hyères fut en quelque sorte d'appartenir à toutes les nations du monde»

Les Celtes, leurs premiers possesseurs connus, en furent chassés par les Ligures. Les Ligures en furent chassés par les Romains. «Puis les Phocéens établis à Marseille, poursuit Chassinat, y fondèrent des établissements qui eurent une certaine importance, plus d'un historien en fait foi. Suivant Strabon, ces îles avaient même déjà depuis longtemps des garnisons marseillaises pour les défendre et les garantir contre la descente des pirates africains.» Ensuite vinrent les celtes, qui en furent chassés par les Romains

Un autre peuple, les Phéniciens (dont Port-Cros tira son nom primitif, de *Phœnicé*), aux expéditions commerciales restées fameuses, fréquentaient ces rivages et échangeaient leurs laines, verres, métaux ouvrés, etc... avec le corail que les indigènes avaient coutume de pêcher pour parer leurs armes.

Epoque romaine

Vers l'an 43, l'empereur Claude 1^{er}, parti d'Ostie pour se rendre en Grande-Bretagne, vint, poussé par une violente tempête, chercher un refuge aux Stéchades.

A l'époque des guerres civiles qui ensanglantèrent le grand Empire et préludèrent à sa chute, le célèbre Valens, général de Vitellius, y fut battu et fait prisonnier par Valérius Paulinus, gouverneur de la Narbonnaise et partisan de Vespasien.

«Dès les premiers siècles du christianisme, dit ensuite Chassinat, les îles d'Hyères devinrent plus fameuses encore par les fondations, les travaux, les écrits, et la «renommée de pieux personnages qui étaient venus s'y établir.» Denis Faucher (*Annales provençales*) rapporte «que

¹ Elles sont principalement dues à l'abbé Ollivier, aumônier militaire de Porquerolles pendant 50 ans. Ce modeste savant avait constitué un intéressant musée archéologique. auquel il avait ajouté d'importantes collections de plantes, oiseaux, insectes, poissons, mollusques, crustacés, le tout uniquement recueilli dans l'île de Porquerolles. Malheureusement toutes ces richesses ont été dispersées après sa mort

Saint Honorat qui fonda en 375 le célèbre monastère de Lérins, dans l'île de ce nom, avait été auparavant se recueillir et s'édifier auprès d'un pieux ermite, Captais, illustre par sa sainteté et par la vie solitaire qu'il menait dans les Stoechades». Ainsi Saint Honorat n'aurait été que l'imitateur de la vie chrétienne qui se pratiquait dans nos îles, *véritable berceau du christianisme gaulois*. Il nous appartenait d'en revendiquer l'honneur pour elles.

«Plus tard, au commencement du V^e siècle, les moines de Lérins se confinèrent en assez grand nombre dans l'île du Levant où ils fondèrent une succursale du monastère de Lérins»

Leur directeur, Saint Théodore, appelé à succéder à Saint Léonce, évêque de Fréjus, fut le troisième évêque de cette ville .

«L'île du Levant était alors bien cultivée, couverte de vignes, d'arbres verts, de végétaux précieux qu'Hyères recevait d'elle, et d'une multitude de petites maisons d'exploitation, dont l'éparpillement sur les plateaux et « sur les vallons, la faisait , ressembler à une thébaïde peuplée.»

«Un monastère semblable, mais moins considérable, avait encore été fondé par les moines de Saint Honorat dans l'île de Port-Cros.»

Epoque des invasions et domination des Francs

Dès avant la chute de Rome, survenue en 476, la Provence, et avec elle les îles d'Hyères, détachées de l'Empire romain, étaient passées sous la domination des Wisigoths. Elles leur furent enlevées par Théodoric qui les réunit au royaume des Ostrogoths, fondé par lui-même sur les provinces septentrionales de l'Italie. Changeant encore une fois de nationalité elles passèrent sous Théodebert à l'Austrasie et firent partie de ce royaume Franc jusqu'à l'avènement de Charlemagne, qui réunit sous son sceptre l'Austrasie à la Neustrie.

Sous le Royaume et le Comté de Provence

Après la mort de Charlemagne, le duc Boson, gouverneur de Provence, réussit à se rendre indépendant. Il se fit sacrer roi d'Arles et de Provence, le 5 Octobre 879.

Les îles d'Hyères ne recevaient du reste que faiblement le contre-coup des événements politiques qui se déroulaient sur le continent. Portion éloignée du Royaume (bientôt du Comté), elles restaient généralement abandonnées à leurs propres moyens de défense.

Entre le X^e et XII^e siècle elles relevaient nominalement du fief d'Hyères, maison de Fos, créé par le nouveau roi en faveur de son frère Pons.

Porquerolles particulièrement fut plutôt la propriété des pirates d'Afrique.

Un monastère y avait été fondé au X^e siècle par les moines du Thoronet. En 1160 les corsaires mauresques opérèrent une descente dans l'île et y exercèrent un pillage en règle, Ils emmenèrent les habitants et les moines en captivité. Selon l'historien Bouche, ce monastère avait été construit et habité par des moines plus anciens et peut-être contemporains de ceux de l'île du Levant. L'asile de Notre-Dame tomba encore plus d'une fois aux mains des pirates, mais les moines le rebâtirent avec une constance inlassable

«Selon Nostradamus, dit Chassinat, (*op. cit.*), Ramée « de Villeneuve exila à Porquerolles le troubadour Rambaud d'Orange, seigneur de Courtezon, pour faire «pénitences de ses effronteries et

des lascivités de sa plume». Le poète passionné avait célébré dans ses vers les charmes de Marguerite, fille aînée de Raymond-Béranger V, comte de Provence, qui devint en 1234 épouse de Saint Louis et reine de France.

En 1200, Porquerolles n'est encore connue que sous le nom de *bastida de Porquerollas*.

«En 1257, Charles d'Anjou, comte de Provence et frère du roi de France, Louis IX, revendique la possession de la ville d'Hyères, de ses îles et de ses dépendances.» (E. Jaïnisme *Les îles d'Hyères*).

Une vénérable tradition affirme que le saint roi aurait célébré sur la colline de Costebelle la première fête en l'honneur de *N.D. de Consolation* et encouragé la construction de la chapelle, après son débarquement sur la Plage d'Hyères, à son retour de la Croisade d'Egypte.

«Ce fut dans une des îles d'Hyères, et probablement à Porquerolles, qu'Isabelle, fille de Saint Louis, femme de Thibaut V, comte de Champagne et roi de Navarre, mourut au mois d'Avril 1271, à son retour de la Croisade¹, où elle avait accompagné son mari.» (A. de Claparède : *L'Île de Porquerolles*.)

Charles II, comte de Provence et roi de Sicile, sembla inaugurer enfin une nouvelle ère pour ces malheureuses îles. Prince intelligent et actif, il pensa que le meilleur moyen de les protéger serait de les donner en propre à un homme puissant et courageux. En conséquence, il concéda Porquerolles par lettre d'inféodation du 7 Août 1304 à *Pierre Mège* de Toulon, qui fut *le premier propriétaire de Porquerolles*, sous plusieurs réserves, dont celle du droit pour le suzerain de tenir garnison dans le château, pour la protection des habitants.

Ce document est précieux, car on peut en conclure que le château Sainte Agathe, dont on ne connaît pas l'origine, était alors construit et devait peut être depuis longtemps déjà, servir de citadelle, tantôt dans les mains des chrétiens, tantôt dans celles des pirates, qui possédaient en lui une excellente base d'opérations pour leurs courses en mer et leurs incursions sur le littoral.

Le pape Clément V accorde à Pierre Mège (*Médici* dans le document) l'autorisation de construire une église dans l'île de Porquerolles (*Porcayrolis*), par acte signé à Malaucène, le 24 Septembre 1309. (Albanès et Ulysse Chevalier, *Gallia Christiana Novissima* n° 321).

Au XIV^e siècle se place aussi l'histoire, ou la légende, du *Monge des îles d'Or*. Ce moine, nous dit Nostradamus (*Vies des plus célèbres et plus anciens poètes provençaux*), était François d'Oberto, de la noble famille des Cibo, de Gênes. «Singulier et parfait en toutes sciences et langages, il écrivait divinement bien et de toutes façons de lettres. Quant à la peinture et l'enluminure il était exquis.» Il rendit un nouveau lustre au monastère de l'île du Levant, qu'il avait trouvé désert et abandonné. C'est lui qui paraît avoir donné le premier dans ses écrits le nom d'*Îles d'Or* aux îles d'Hyères. Louis II et la reine Yolande tentèrent d'attirer le Monge à leur cour. Le moine s'y rendit quelquefois, mais «pour revenir bientôt, et avec plus de délices, à sa chère retraite». Sa mort survint en 1408, à Lérins suivant les uns, à l'île du Levant suivant d'autres auteurs.

Cette histoire est très jolie, mais M. Chabanneau (*Annales du Midi*, n° 75) démontre l'inexistence du célèbre moine. «Nul auteur, dit-il, contemporain ou plus récent ne fait mention du Monge des îles d'Or. Les oeuvres qu'il aurait composées ont été vainement cherchées dans les bibliothèques où elles devraient figurer. Ce serait donc une pure création — et pas la seule, — de l'imagination de Nostradamus.» M. Chabanneau aurait aussi découvert la clef de l'énigme. «Moine des îles d'Or» serait l'anagramme de *Reimmond* (pour Raymond) *de Soliès*, ami intime de

¹ La dernière, celle de Tunis, où mourut Saint Louis.

Nostradamus, et qui loin d'être un moine était un fervent calviniste. Avec le «Moine des îles d'Or» doivent aussi disparaître de l'histoire littéraire, et dom Herrnetaire, dont il est censé avoir transcrit le recueil et dom Hilaire des Martins, son prétendu biographe. (Chabanneau, op. cit.) Rien ne nous apprend si Pierre Mège conserva longtemps son domaine et s'il le transmit à ses descendants mais l'île avait fait retour à la couronne, quand le bon roi René, comte de Provence et roi de Sicile, la concéda à *Palamède de Forbin*, seigneur de Soliers, avec les mêmes réserves que précédemment (1471).

Réunion de la Provence à la France

En l'année 1481, la Provence fut réunie à la France par le roi Louis XI, héritier du dernier comte mort sans enfant.

Pendant les incursions des pirates algériens et tunisiens devenaient intolérables, et les Turcs entrés en scène avec des fustes. et des galères ôtaient toute sécurité sur les côtes de Provence.

Une croisade en 1517 fut prêchée à Marseille sur la place de la Major, pour refouler les infidèles vers l'Orient.

Pendant que la crainte éloignait ces visiteurs indésirables le seigneur de Soliers fit rebâtir le château de Porquerolles qui tombait en ruine.

En 1520, les Turcs revenus de leur crainte repartirent de Constantinople avec des galères soutenues par vingt-quatre fustes; ils capturèrent quelques navires chrétiens aux îles d'Hyères, coupèrent la main droite, les oreilles et le nez à deux de leurs prisonniers, leur firent une grande croix sur la tête, et les renvoyèrent à leur roi pour lui dire : «Voyez la croisade que vous avez fait prêcher»

«Il vint un jour où les îles, qui servaient depuis si longtemps de repaire aux infidèles, faillirent devenir le boulevard de la chrétienté».

« C'était après la prise de Rhodes par Soliman, en 1522, dit M. E. Jahandiez les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem dépossédés sollicitèrent de François 1^{er} le droit de s'établir aux îles d'Hyères. Le roi ne se pressant pas de répondre, les intrigues de Charles-Quint firent accepter au Grand-maître Villiers de l'Isle-Adam l'île de Malte, où l'Ordre vint se fixer en 1530. Plus tard encore il fut question de leur céder l'île du Levant»

A partir de cette époque les documents historiques abondent sur les îles.

François 1^{er} visite la ville d'Hyères en 1530.

Il reçoit favorablement la supplique d'une population effrayée des déprédations incessantes des corsaires barbaresques, et une série de mesures est prise aussitôt en vue d'amener la paix sur ce rivage troublé.

Une forte garnison est envoyée à Porquerolles pour en chasser les Maures. Ordre est donné de reconstruire la forteresse de Sainte-Agathe et d'élever le château-fort de Port-Cros. Les îles de Port-Cros, de Bagaud et du Levant sont érigées en *Marquisat des îles d'Or* (1531) au bénéfice du valeureux Bertrand d'Ornessan, baron de Saint-Blancard, à condition de les mettre en labour et de les «garder contre les corsaires». Le nouveau marquis prit deux fois possession de son fief; le 3 février 1532, du rivage de Brégançon, l'état de la mer empêchant la traversée ; puis réellement, et avec toutes les solennités requises, le 13 février, à Port-Cros.

En 1535, la guerre étant rallumée entre François 1^{er} et Charles-Quint, celui-ci pénètre en Provence par Saint-Laurent-du-Var et envoie son Général des galères, André Doria, ravager toutes

les côtes de France. Pendant cet ouragan de destruction les îles d'Hyères sont érigées en duché, en faveur de Doria, et reçoivent le nom éphémère (une quinzaine de jours) d'*Iles d'Autriche*.

Dans cette guerre Kaïr-ed-din (le fameux Barberousse), premier Capitan-Pacha du Grand-Seigneur Soliman II, est l'allié du roi de France, à qui il apporte une aide précieuse et parfois efficace. Il avait choisi les îles d'Hyères comme base de ses opérations.

On place ici le premier essai, répété parfois dans la suite, de déporter sur des îles les mauvais sujets français d'une surveillance incommode sur le continent.

Henri II en 1550, accorda le droit d'asile dans tout l'archipel aux scélérats, aux femmes libertines, à tous les repris de justice dont la France était encombrée. La colonie, qui devait dans la pensée du roi s'amender et peupler définitivement les îles, prospéra rapidement et singulièrement. Les mauvais sujets se transformèrent bientôt en pirates, si audacieux et si redoutables qu'ils opérèrent des sorties jusque dans le port de Toulon, ou ils pillèrent et tentèrent d'enlever un navire de la marine royale. Henri II ne tarda pas à les supprimer ; mais il fallut toute l'autorité de Louis XIV pour arriver à la destruction complète de ce nouveau fléau, pire que les précédents.

Vers la même époque, paraissent plusieurs éditions de de *Gargantua* et de *Pantagruel*, que Rabelais signe *calloier des Isles d'Hyeres*. Son buste élevé à Meudon porte le même nom. On ne sait s'il faut attribuer à ce mot de «calloier le sens de «moine» (en grec *kalos*)¹, ou si l'on doit chercher une autre signification.

M. E. Jahandiez propose la sienne. Ce mot pourrait venir de l'espagnol «calle» (chemin), avec suffixe indiquant la profession. Rabelais aurait séjourné aux îles d'Hyères, et se serait ensuite plaisamment déclaré «l'inspecteur de leurs chemins», probablement inexistant, ou seulement capables d'inspirer de mauvais souvenirs.

Nous ne croyons pas cependant qu'on doive définitivement abandonner l'étymologie de «*kaios*», malgré les deux i dont l'auteur gratifie sa dérivation française de «calloie». Ne serions-nous pas en présence d'une plaisanterie semblable à celle du «Monge des Isles d'Or» de son contemporain Jean Nostradamus? Et le curé de Meudon (aussi peu curé qu'il fut d'abord moine cordelier, puis bénédictin), d'une orthodoxie catholique si particulière, ne pourrait-il pas aller de pair avec le calviniste Raymond de Soliès, dont la «moinerie» fut d'une qualité analogue à la sienne. Ces jeux de mots sont bien d'ailleurs dans les moyens et les habitudes de Rabelais. Ce n'est en effet qu'à partir de 1546 qu'il signa de son véritable nom ses ouvrages, dont les premières éditions avaient porté, pendant plus de 10 ans, comme désignation d'auteur, son anagramme «Alcofribas Nasier». Lorsqu'il abandonna son pseudonyme, il passa, selon nous, à une autre facétie en se donnant le titre de «Calloier des Isles Hieres» titre que Jean Nostradamus devait populariser sous une forme analogue celle de «Moine des îles d'Or»

Mais laissons ces farceurs pour revenir à nos Turcs. Alliés à la France contre l'Autriche, à la fin du règne de François 1^{er}, ils nous étaient toujours fidèles sous Henri II, et leurs flottes, que commandait encore Barberousse, s'appuyaient fréquemment sur les îles d'Hyères. Ils y avaient hiverné en 1558, quand, à la fin du Ramadan survint la fête du Beïram. Ils invitèrent les troupes françaises à leurs réjouissances. Celles-ci acceptèrent la fraternelle invitation et solennisèrent avec eux cette fête «par manière de plaisir et pour les saluer bravement».

¹ «Caloyer» désigne encore un moine de l'église grecque.

Le Motteux, ancien commentateur de «Gargantua», après avoir donné à «calloier» la signification traditionnelle de «moine», voyait un second «jeu de mots» dans la suite du titre que s'attribua Rabelais, et traduisait îles d'Hyères par îles Sacrées (du grec *hiéros*, sacré). L'auteur a très bien pu vouloir se décerner un double brevet de religion en s'appelant : **Moine des îles Sacrées**

Pendant les Guerres de Religion, un catholique exalté, le sieur de Flassans, qui venait de terroriser la région d'Aix, se réfugia à Porquerolles, où le comte de Tende le tint en respect jusqu'à la trêve suivante.

Au cours des XVI^e. et XVII^e siècles, les déprédations des pirates continuent aussi fréquentes que par le passé, et nous voyons les propriétaires des îles, qui trouvaient plus de peine que d'honneur à les posséder, se succéder très rapidement d'un côté, après les Forbin ce furent les Carcés, les Ornano, les Molé, *premiers marquis de Porquerolles* (1658), et les Lenoncourt, au début de la Révolution ; de l'autre côté, après Bertrand d'Ornessan, le comte de Rocquendorf, le maréchal de Retz, le duc de Richelieu et les Covet (ou Couet) se passèrent le marquisat des îles d'Or, dont le dernier titulaire fut Emmanuel de Covet, beau-père de Mirabeau. Entre temps, l'un ou l'autre de ces deux fiefs faisait retour à la couronne,

Mais reprenons l'ordre chronologique de notre récit.

Un document conservé à Porquerolles, affirme que cette île fut la dot de Marie de Médicis, seconde femme d'Henri IV.

Richelieu, ministre de Louis XIII, fit réparer de nouveau et améliorer le fort Sainte-Agathe de Porquerolles, et le château-fort de Port-Cros. Il fit construire les forts du Grand et du Petit Langoustier et reconstruire celui de l'Alycastre, à Porquerolles ; de l'Estissac, de Port-Man, et élever la tour de l'Eminence, à Port-Cros.

Des phares eussent été aussi nécessaires dans ces parages dangereux. De leur absence résultèrent parfois de graves accidents. C'est ainsi qu'en 1633, une galère conduisant en France un Nonce du Pape « donna au travers » des îles d'Hyères. Plusieurs hommes furent noyés et le « Nonce lui-même eut de la peine à se sauver dans l'esquif »

Pendant la guerre de la Succession d'Espagne et la fin du règne de Louis XIV, le royaume de France, tout brillant de ses victoires précédentes, venait de connaître à son tour l'infortune du sort. Il fut entamé au nord et au midi ; et les îles, éternelle proie des pirates et des armées étrangères, eurent leur part de revers. Chassés de Turin, les Français furent attaqués à Toulon par l'armée combinée du duc de Savoie et de l'Autriche. Une flotte importante s'empara de Porquerolles et de la ville d'Hyères (1707) et s'installa dans la rade des Salins.

L'année suivante, une escadre anglo-hollandaise qui menaçait les côtes de Provence mouilla entre Brégançon et Bagaud. L'ennemi descendit sur cette dernière île, tua une quantité de bestiaux au commandant de Port-Cros et brûla ses barques chargées de bois pour Marseille, mais il n'osa pas l'attaquer dans ses forts, qui ripostaient admirablement de leur petite artillerie. Ce furent, jusqu'en 1793, les seuls événements notables du XVIII^e siècle.

C'est pourquoi en 1743 il ne restait plus un seul soldat dans les îles. Les forts les mieux situés comme les châteaux de Porquerolles et de Port-Cros servaient de résidence aux seigneurs, quand ceux-ci s'aventuraient dans leurs domaines ; les autres étaient transformés en bergeries. Cependant sous Louis XV, en 1744, le ministre de la Marine, de Maurepas, ordonna la réparation de toutes les forteresses, mesure jugée nécessaire à la défense du littoral.

Durant cette période tranquille on ne maintint dans les îles que de faibles effectifs. Un bataillon de milice de Chalon-sur-Saône et une compagnie d'invalides d'une soixantaine d'hommes en étaient, en 1757, la seule garnison.

Vers la même époque les Frères de la Croix, rapporte Chassinat, s'étaient établis à l'île du Levant, et on pouvait les considérer comme les successeurs des moines de l'ancien couvent de Lérins. Ils s'y livraient à l'agriculture et y demeurèrent jusqu'à la Révolution.

Pendant la Révolution et l'Empire viennent ensuite les jours troublés de la Révolution, durant lesquels la situation des îles demeure confuse.

En Décembre 1793, après la prise de Toulon¹ par Dugommier, aidé du jeune commandant Bonaparte, les escadres anglaise et espagnole vinrent mouiller aux îles d'Hyères, dont elles s'étaient emparées. Le fort de Port-Cros nous dit encore Chassinat, était resté sous le commandement d'un ancien royaliste, qui avait été oublié sur cette petite île, où il avait su se tenir dans l'ombre et le silence, à l'abri de la surveillance inquiète du gouvernement républicain

Les Anglais ayant abordé dans l'île, leur chef invita le naïf commandant à une fête à bord de son bateau. Pendant que celui-ci se livrait au plaisir d'une cordiale réception, des marins anglais débarqués en secret surprirent la garnison et s'emparèrent du fort. Quand la fête fut terminée, l'officier voulut retourner à Port-Cros, mais l'amiral lui déclara qu'il était son prisonnier. Au même instant, une terrible détonation, qui projeta des pierres jusque sur les vaisseaux amarrés dans le port, annonça au malheureux commandant la destruction de la forteresse et de son château.

Les ennemis ne s'en tinrent pas à ce facile exploit. Avant d'abandonner définitivement les îles, ils les mirent à sac et s'efforcèrent de ruiner leurs forteresses.

«C'est alors, dit M. E. Jahandiez, que fut créé pour Toulon et les îles d'Hyères une commission dont le «général Bonaparte paraît avoir fait partie. D'importants travaux furent commencés pour réorganiser la défense des îles. Malheureusement la confusion occasionnée en France par l'invasion des frontières vint les arrêter dès le mois de Juin 1794.»

Ils furent repris sous l'Empire en 1810 et terminés avant 1813. Nous devons ainsi à Napoléon une série de fortifications, moins somptueuses mais aussi importantes que celles de Richelieu le Bon-Renaud, le Lequin, le Galéasson à Porquerolles ; la batterie du Sud ou du Janet, le fort de la Vigie à Port-Gros; les batteries du Nord et de l'Est à Bagaud ; et celle de l'Arbousier à l'île du Levant. La plupart furent remaniées sous Louis-Philippe et Napoléon III. Celui-ci fit encore construire le fort de l'Eminence et restaurer celui de Port-Man à Port-Gros.

Epoque contemporaine

Après l'invasion des Anglais, leurs pillages, ravages et incendies, les habitants des îles avaient presque tous fui, de gré ou de force, un sol devenu inhospitalier

PORQUEROLLES, par suite de l'émigration de son propriétaire, le comte de Lenoncourt, avait été, en 1792, confisquée par l'Etat, qui la revendit aussitôt à M. Marquand, de Brignoles, à l'exception des terrains nécessaires à la défense militaire et de quelques hectares s'étendant principalement autour du port.

En 1804 l'île fut revendue à M. Régis.

Le 8 Août 1821, après le vote de la Loi sur les Emigrés, le Domaine fut acquis, moyennant 38.000 francs, par le comte de Lenoncourt, fils et héritier de l'émigré, et le sieur Michel. M. de Lenoncourt commença aussitôt à revendiquer les terrains conservés par le Génie militaire. Le procès dura trente ans, et le compromis de 1852 qui le termina, en grande partie à l'avantage du demandeur, fut la cause de la malheureuse *affaire des concessions*.

Comme cette longue histoire est assez curieuse et probablement unique parmi les causes judiciaires, elle mérite une mention spéciale.

¹ Occupée par les Anglais dans le courant de la même année

Pour favoriser la création du village et récompenser les Invalides, la plupart mariés, qui gardaient le fort Sainte- Agathe et le Vieux-Château de Port-Cros, le Génie militaire, dès 1820, accorda à ces vieux serviteurs des *concessions* pour neuf ans, avec *renouvellement obligé*. Les bénéficiaires jouissaient de droits égaux aux droits des propriétaires. Ils pouvaient acheter, vendre et louer. Seule une modique redevance leur était imposée; le département de la Guerre se réservait simplement le droit de résilier les baux dans le cas où les besoins du service viendraient à l'exiger¹

Au compromis de 1852, le comte de Lenoncourt, à qui revenaient les terrains des concessions, en laissa aux occupants la jouissance aux conditions anciennes. Après lui le duc de Vicence se montra aussi bon prince.

Mais un nouveau propriétaire, M. de Roussen, voulant unifier son domaine, commença contre les concessionnaires une autre suite de procès qui se termina tout à son profit. Il fit valoir que le Génie militaire, *inapte à aliéner*, avait outrepassé ses droits en consentant des baux avec renouvellement obligé, que de tels baux n'étaient que des ventes déguisées, et que par conséquent les terrains illégalement concédés devaient purement et simplement être restitués au domaine qu'il avait acheté. Il lui fut donné raison. De nombreux habitants de l'île firent appel de ce jugement, mais les plus pauvres et les plus craintifs acceptèrent de M. de Roussen, à des conditions cette fois plus onéreuses, un dernier bail de dix-huit ans, à l'expiration duquel ils cédaient leurs bâtisses (que les concessionnaires avaient construites à leurs frais), en renonçant à toute indemnité.

La prétention de M. de Roussen fut alors d'obliger les récalcitrants à démolir leurs maisons et à transporter leurs matériaux hors de l'île

Cependant le nouveau jugement parut accorder quelque faveur aux concessionnaires. Il stipulait que leurs constructions leur seraient payées après estimation d'experts, et que jusqu'à l'achat les concessionnaires serviraient à M. de Roussen l'intérêt légal de leur valeur productive. Cette non fixation de délai pour l'achat fut un nouveau piège inconsciemment tendu par les juges aux malheureux insulaires. M. de Roussen *voulut bien vendre quelques terrains* à un prix très élevé, et *acheter des bâtisses*, dont le rapport dépassait notoirement les 5 %. Mais nombreuses furent les concessions que les victimes ne purent racheter.

Au grand détriment de l'aspect général du pays, les constructions élevées sur ces terrains tombèrent en ruine, M. de Roussen attendant leur destruction complète pour en devenir sans frais le propriétaire. Les concessionnaires en effet n'avaient aucun intérêt à s'imposer des réparations. Un petit nombre s'y étant hasardé, leurs maisons devenues de bon rapport furent aussitôt achetées par M. de Roussen.

Une autre désillusion les attendait, Ils espéraient que le changement de propriétaire devenu imminent, leur amènerait un nouveau maître, plus sensible aux questions d'intérêt général et avec qui ils pourraient composer. Mais quand la compagnie foncière acheta l'île, ils apprirent avec stupéfaction que les terrains des concessions avaient été excepté de la vente, et transférés par un acte antérieur au nom de Mme Ninous, belle-mère de M. de Roussen !

Saisi d'une pétition des habitants, le Parlement négligea d'examiner la situation malheureuse qui lui était exposée.

On comprend aujourd'hui que toute autre devait être l'action des concessionnaires. Laisant M. de Roussen à ses plaidoiries, ils devaient tenter un procès à l'administration de la Guerre, car

¹) De plus, les concessionnaires devaient élever des maisons d'un seul étage, pour ne pas gêner le tir des forteresses et d'autre part, planter un arbre devant leur porte, pour l'agrément du village. C'est ce qui explique encore l'aspect d'une partie de l'agglomération

l'Etat qui avait voulu récompenser ses bons serviteurs par des concessions à perpétuité ne pouvait pas se refuser à indemniser leurs héritiers des suites de son erreur juridique.

Aujourd'hui toutes ces concessions, rachetées par M. Fournier, sont rebâties et abritent de nombreux ouvriers ou sont transformées en villas.

En dehors de cette malheureuse affaire, Porquerolles depuis un siècle n'eut guère d'autre histoire que ses changements de propriétaires, l'organisation du Domaine, la construction du village et sa prospérité croissante. Sa population passa d'une centaine d'habitants à près de 500, ce dernier chiffre ne comprenant pas les enfants du Préventorium.

La Grande Guerre n'eut sur elle que les répercussions d'ordre général, puisque, fait presque unique en France, elle n'eut à déplorer la disparition d'aucun de ses enfants.

La même période fut encore plus tranquille à PORT-CROS. Cette île ne connut que des propriétaires sociables, qui ne cherchèrent noise ni à l'Etat ni aux habitants qu'il s'agisse du duc de Vicence, du comte de Moret, de M. Noblet, lequel planta quelques vignes, ou bien du marquis Costa de Beauregard (1889), aux excellentes intentions, mais dont chacune des tentatives industrielles ou agricoles était marquée d'un insuccès complet.

Au contraire, M. Marcel Henry (1921) a parfaitement compris la véritable destination de cette île de rêve. Tout en la laissant à son épanouissement naturel, il l'a aménagée au point de vue touristique : hôtel confortable, location et réparation de certains forts, ouverture de chemins et de sentiers, service quotidien avec le continent, etc...

La population de Port-Cros a subi de nombreuses fluctuations. Au temps de la fabrique de Soude de Port-Man, vers 1825, elle atteignit presque une centaine d'habitants, ainsi qu'aux environs de 1895. Actuellement quelques pêcheurs et le personnel de l'Hostellerie forment une population stable d'une cinquantaine de personnes.

Les terrains militaires loués au Touring-Club (sauf le fort de l'Eminence que la Marine s'est réservé) occupent 52 hectares. Quant à la Commune d'Hyères, elle ne possède absolument rien dans l'île, ni bâtisse, ni terrain, ni même la jouissance des chemins.

L'île de BAGAUD a été achetée en 1815 par le Génie militaire, auquel a succédé le Génie maritime. L'été elle est louée à M. Valentin Smith, de Paris, qui occupe deux de ses forts et la petite maison qu'il y a édifiée. Le reste de l'année, elle est inhabitée.

L'île du LEVANT, au sujet de laquelle il faut noter un dernier fait de piraterie en 1804, demeure vouée à de brusques et sérieux à-coups de population. Comme les autres îles, bien national à la Révolution, elle passa à différents propriétaires et fut tout d'abord peu habitée. Elle eut ensuite une période prospère avec le marquis de Las Cases, M. de Noiron et le comte de Pourtalès qui établit la Colonie pénitentiaire. Elle déclina de nouveau avec M. Phillippart et M. Otlet, qui ne réussirent pas dans leurs essais industriels et agricoles.

Mais l'île avait compté en 1860 jusqu'à 500 habitants, y compris les 2 ou 300 détenus du Pénitencier. Elle en avait encore 81 en 1876, en exceptant le faible effectif qui restait de l'Etablissement.

La suppression des enfants de l'Assistance Publique, en 1879, avait daté virtuellement de 1866, après un fait des plus tragiques. Les détenus s'étaient révoltés et avaient procédé à un pillage général. Quelques-uns envahirent les caves, s'y enivrèrent et mirent le feu à un fût de pétrole. Une terrible explosion s'ensuivit qui les rejeta pantelants dans toutes les directions. Quatorze cadavres carbonisés restèrent accrochés aux barreaux des fenêtres. D'autres enfants s'étaient enfermés dans le fort de l'Arbousier où il fallut leur faire un véritable siège. D'autres encore trouvèrent la mort en essayant de franchir la Passe des Grottes sur des radeaux improvisés, afin de gagner Port-Cros.

A la suite de cet événement, malgré les efforts de MM. Phillippart et Otlet, l'île retomba dans une longue léthargie. En 1881 l'Etat l'acheta pour 162.000 francs. Il en fit un champ de tir pour la Marine et laissa complètement dépérir maisons et cultures, pendant que mitraille et incendies achevaient la destruction. Une famille de pêcheurs, les gardiens du Domaine, du Phare et du Sémaphore étaient alors les seuls habitants de l'île.

Depuis quelques années celle-ci a retrouvé une certaine animation, surtout dans sa partie Sud-Ouest (70 hectares) qu'avait conservée M. Otlet. Les docteurs Durville frères, de Paris, en ont fait l'acquisition pour leur colonie «naturiste d'Héliopolis. Plusieurs centaines d'adeptes y résident, mais seulement l'été, le « aturisme», contrairement à la Nature, n'ayant qu'une saison. Le reste de l'année, la population stable, y compris les commerçants d'Héliopolis, est d'une cinquantaine d'habitants. Ainsi qu'à Port-Cros, la commune d'Hyères ne possède absolument rien dans l'île

N. B. - Relations de Port-Cros et de l'Île du Levant avec le continent .

PORT-GROS est reliée aux SALINS-D'HYERES (18 kilomètres - 1 heure 1/2. — Prix 25 francs, aller et retour) par un service quotidien (courrier postal), à bord du vapeur *Ile-de-Port-Cros* ou de la vedette à essence *Rosadrien III*.

Le départ des Salins (Port-Pothuau) a lieu à 10 heures, et celui de Port-Cros à 16 heures en hiver et 17 heures en été. Correspondance, toute l'année, à l'aller et au retour

a) avec l'embranchement P.-L.-M.-Toulon - Hyères - les Salins;

b) avec un autobus d'Hyères, partant de la place de la Rade à 9 h. 10, et des Salins à 18 heures l'hiver, et 19 heures l'été.

Port-Cros est encore relié quotidiennement au LAVANDOU, depuis le 1^{er} Juillet jusqu'à la fin de la saison d'été, par le *Jean-d'Agrève*, quittant le Lavandou à 9 heures, et Port-Cros à 18 heures. Billets (25 f r. aller et retour) valables pour le retour par les Salins, sur le *Rosadrien III* ou *Ile-de-Port-Cros* (S'adresser à l'Agence immobilière Lugon, sur le port, au Lavandou. Tél. 10).

L'ÎLE DU LEVANT est reliée au LAVANDOU par le *Saint-Hilaire*, la *Belle-Brise* et (quand il sera réparé) le *Ben-Hur* (15 kilomètres, 1 h. 15. Prix de l'aller, 15 francs; de l'aller et retour, 20 francs).

Service bi-hebdomadaire (mercredi et samedi) : Du 1^{er} Octobre au 1^{er} Avril : Départ de l'Île à 7 heures, du Lavandou à 13 h. 30.

Du 1^{er} Avril au 15 Juin : Départ de l'Île à 7 heures, du Lavandou à 15 heures.

Service quotidien : du 15 Juin au 1^{er} Octobre: Départ de l'Île à 7 heures, du Lavandou à 15 heures.

PRODUITS DE L'ÎLE DE PORQUEROLLES

VINS

Rouge supérieur
Rosé grenache
Blanc sec et Blanc terroir

FRUITS

Mandarines
Grappe - fruits
Kumquats
Raisins

PRIMEURS-FLEURS

VILLAS APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLEES

Domaine Fournier
Mlle Bonnaure
Mme Cabessa

Mme Cosson
Mme Ghersy
Mlle Masson

HOTELS DE PORQUEROLLES

(* Etablissements ouverts toute l'année)

CATEGORIE A - (Taxe de séjour : 1 fr. 80)

Hôtel Miramar

(De Pâques au 1^{er} Octobre) *Société Hôtelière de Porquerolles*, Directrice Mme Bersia Tel. 14.

Mas du Langoustier

(De Pentecôte au 1^{er} Octobre) *Société Hôtelière de Porquerolles*. A 3 km du village
Directrice Mlle Ansaldi Tel. 9.

CATÉGORIE B - (Taxe de séjour : 1 fr. 20) *

Grand Hôtel des Iles d'Or

Société Hôtelière de Porquerolles, Directrice : Mme Aoust Tel. 3..

CATÉGORIE C - (Taxe de séjour : 0 fr. 60)

Hôtel Sainte Anne et des Pins

(De Pâques au 1^{er} Octobre) - M. Zick propriétaire Tel. 4 *

Hôtel des Palmiers

Mlle Bonnaure, propriétaire Tel. 13. *

Arche de Noé

Société Hôtelière de Porquerolles, Directeur M. Bourger Tel. 6. *

Hôtel - Café Restaurant des Iles d'Or

Mme Vve Deyrelles, propriétaire Tel. 13. *

Restaurant - Hôtel de la Tour-Fondue

Société Hôtelière de Porquerolles, Directeur M. Arnaud Tel. Giens 2 GRAND GARAGE

PORQUEROLLES

Superficie : 1254 hectares - Longueur : 8 kilomètres
Largeur : 2 à 3 kilomètres - Pourtour : 25 kilomètres
Population stable : 350 habitants.

SECTION ADMINISTRATIVE de la VILLE d'HYÈRES

M. Ferdinand GRIMAUD Conseiller Municipal et Adjoint spécial.
Bureau de Police : M. BARBIER.

Propriétaires du Domaine¹ : Les Héritiers de F.-J. FOURNIER.
Ingénieurs Agricoles MM. FOLLEAU, MARTINET et COSTE.
Comptable M. LEFÈVRE.

Curé : M. l'abbé BRESSON.

Médecin, faisant la Pharmacie : M. le Docteur LERT.

Directrice du **Préventorium** : Mlle Jeanne GAUTIER.

Directrice de l'**Ecole Publique** : Mme GRIMAUD.

Receveur des Postes² : M. LABRO.

Syndicat d'initiative. - Président M. ROCHE.

Hôtels - Restaurants - Cafés - Epiceries - Boulangerie Boucherie, etc...

L'Achat de ce "Guide" peut être largement remboursé par l'utilisation des Bons de Réduction à détacher de la dernière page publicitaire.

¹ Pour toute la correspondance d'Affaires, rédiger ainsi l'adresse Les Hoirs, J-F. FOURNIER, Domaine de Porquerolles (Var).

² Les Colis Postaux (maximum 20 kilos) sont reçus à l'arrivée et au départ par le Bureau de Poste. Rédiger ainsi l'adresse : *En Gare de Porquerolles, ou Porquerolles à domicile*